

# POLICE MAGAZINE

la  
Mystérieuse  
du  
Sergent  
Cantoni



**DRAME SECRET DE L'ESPIONNAGE**

Lire, pages 6 et 7, les révélations sensationnelles sur cette affaire dont aucun journal n'a parlé jusqu'à présent et qui soulèveront une émotion considérable.



# A HUIS CLOS - Causes salées -

## Leçons d'amour dans un parc.

Un inspecteur de police est à la barre. Il est l'unique témoin de cette affaire. Ecoutez sa déposition :

— Dans le parc de M. D... ou, du moins, dans ce qu'il appelle son parc, un jardin avec une dizaine d'arbres — il y avait trois messieurs et deux dames. Et une jeune fille qui m'a paru âgée à peine d'une quinzaine d'années.

— C'est faux ! s'écria M. D... au banc des prévenus libérés. Cette jeune fille est majeure. Elle était consentante. Et même elle était la seule personne rétribuée de cette affaire.

— Elle était, en quelque sorte, professeur de votre cours amoureux, propose le substitut.

Au banc de la prévention où sont assis M. D..., deux autres messieurs et deux dames, tout le monde proteste. M. E... et L... sont élégants, comme M. D... d'ailleurs. Deux ont à peine la quarantaine. L'autre est un quinquagénaire bien conservé. Les dames sont plus jeunes. M... E..., légitime épouse de son co-accusé, accuse la trentaine. Mais elle est accusée elle-même d'outrages publics à la pudeur. M... G..., qui ne porte pas plus de vingt-cinq ans, partage avec elle et leurs compagnons cette inculpation.

L'inspecteur conte l'affaire.

En plein jour, et profitant de la clémence de la température, voire des rigueurs de l'été, les deux prévenus et un autre qui n'a pu être retrouvé, ainsi que les deux dames présentes et la jeune « professeuse », tout le monde était dans le plus simple appareil. Aucun voile, même le plus léger. Tout le monde évoluait ainsi à l'ombre des arbres qui constituent le « parc » dont s'enorgueillit M. D...

— On se serait cru sous Virgile ! (sic) dit l'inspecteur qui prend apparemment le poète des *Georgiques* pour un empereur romain.

— Nous faisons du nudisme ! explique M. D...

— Nous connaissons cette excuse, fait le distingué président. Elle est apportée ici dans toutes les affaires de ce genre. Le tribunal n'a pas à juger la doctrine philosophique du nudisme. Mais il en reconnaît la parfaite intention. Votre cas est tout différent.

D'autant plus, monsieur le Président, que ces messieurs et dames ne s'en tenaient pas à se montrer et à se promener tout nus sous les arbres. Ils se livraient à d'autres jeux. C'est fort justement que M. le Substitut, tout à l'heure, a parlé de la demoiselle « professeuse ». C'est bien cela. Elle enseignait aux dames la science de l'amour sous ses

formes les moins convenables. Ce qui m'étonnait le plus, c'était la précocité si avertie de la monitrice. Elle paraissait quinze ans, selon son apparence physique. Mais elle ne m'a pas montré son acte de naissance. Elle m'a montré, cependant, beaucoup d'autres choses encore plus secrètes.

— Sur interpellation du président, l'inspecteur doit détailler les scènes auxquelles il assista au cours de cet après-midi.

Elles furent fort suggestives. Les partenaires de ces jeux changeaient à chaque partie. Et il y eut un nombre assez considérable de parties.

Après la déposition de l'inspecteur, l'un des défenseurs, qui assiste M. D..., demande à poser une question au témoin :

— Comment avez-vous fait pour assister à cette séance ?

— J'y avais été invité, répond l'inspecteur.

Comme cette réponse étonne quelque peu le tribunal, M. D... en profite pour tenter d'alléger son cas, qui est lourd.

— Monsieur le Président, j'avais fait la connaissance de monsieur dans un café d'Argenteuil. (C'est dans une villa proche de cette localité que se passaient les scènes reprochées.) Il m'a adressé le premier la parole. Il m'a donné du feu. Nous avons engagé la conversation. Nous nous sommes rencontrés par la suite dans ce café où nous prenions ensemble l'apéritif. Il ne m'avait pas dit qu'il était de la police...

— Parbleu ! sourit l'inspecteur.

— Il m'avait raconté qu'il était artiste peintre. Il m'a même montré quelques-uns de ses tableaux. C'étaient des nus...

— Parbleu ! sourit derechef l'inspecteur, qui ajoute : Je les avais empruntés à un marchand de tableaux.

— Vous ne m'avez pas dit cela. Vous vous êtes plaint à moi de la difficulté que vous éprouviez à trouver des modèles qui puissent poser l'ensemble. Alors, moi, bon garçon, je vous ai dit : « Je vous trouverai ça... Je fais du nudisme dans mon parc. » Et je vous ai invité. C'était gentil de ma part. J'en ai été bien mal récompensé. Ah ! si j'avais su...

Et, tandis qu'on rit dans la salle et jusque sur l'estrade du tribunal, l'inspecteur précise :

— Monsieur le Président, j'étais en service commandé. Des lettres anonymes nous étaient parvenues qui nous disaient en substance qu'il devait se passer des choses singulières dans cette villa où l'on voyait entrer des messieurs et des dames. Mais les voisins ne pouvaient pas voir ce qui se passait sous les ombrages des arbres. Tout au plus leur avait-il semblé apercevoir des personnes dévêtues aller et venir. Mais

c'était une vision rapide et fugitive. J'ai été chargé de faire une enquête. Je n'ai rien pu voir, ni de chez les voisins, ni par les interstices de la grille. Alors, j'ai résolu de pénétrer dans la place. J'ai fait la connaissance de M. D... dans le café où il allait prendre son apéritif quotidien. Je me suis fait passer pour artiste peintre, afin d'avoir un motif de curiosité légitime et avouable d'assister à ses séances.

— Vous m'avez même demandé si ces modèles étaient des femmes « faciles ». Vous m'avez dit que quand vous aviez tenu le pinceau toute la journée, vous n'étiez pas fâché de vous délasser après. Vous m'avez demandé si ces dames étaient complaisantes. Je vous ai répondu : « Vous le verrez bien ».

— C'est exact. Et je reconnais que je l'ai parfaitement vu. Mais c'était par nécessité professionnelle. Et je m'en suis tenu là.

L'interrogatoire des prévenus n'infirme pas les constatations de l'inspecteur. Les inculpés nient certains détails, qui sont les plus scabreux.

Lors de l'interrogatoire de M. E... le président s'indigne justement :

— Comment ! s'écrie-t-il, c'est votre propre femme, je veux dire votre femme légitime, que vous livrez ainsi, sous vos yeux, à vos partenaires ! Dans cette honteuse affaire, votre rôle est particulièrement honteux !

Le réquisitoire souligne la situation sociale des inculpés. Tous ont une apparence honorabilité. L'un d'eux est décoré. M... G...

est la légitime épouse d'un industriel qui ignorait son infortune.

On a recherché vainement la dame « professeuse ».

Selon les déclarations de M. D..., et elles semblent vraisemblables, c'était une professionnelle spécialement engagée pour cette circonstance. Il est possible que l'inspecteur ait été abusé par son apparence. Il en convient avec bonne foi. Les prévenus ne sont pas poursuivis pour détournement de mineure, mais pour outrage public à la pudeur.

— A la pudeur de qui ? plaide la défense. De l'inspecteur ? Mais c'est lui qui s'est fait inviter, et par subterfuge encore. Le parc est aménagé, disposé et ombragé de telle sorte qu'on ne peut rien voir de l'extérieur. Donc, la publicité, élément essentiel du délit, n'existe pas. Donc, le délit n'existe pas non plus !

— Pardon ! réplique le substitut. La jurisprudence est formelle. Et elle est d'accord avec le bon sens et avec la morale sociale la plus élémentaire. Il suffit que plusieurs personnes se livrent en commun à la débauche pour que leurs actes, s'ils sont obscènes et révélateurs, soient considérés comme publics et poursuivis comme tels.

C'est la thèse adoptée par le tribunal, qui inflige aux prévenus des peines de deux à six mois de prison et de 100 francs d'amende avec sursis pour la prison seulement.

M. E... seul ne bénéficie pas de cette mesure bienveillante. Il devra accomplir ses six mois de prison, en raison de son indignité maritale.

M. S.

## Un monsieur aux petits soins.

Tout de suite le président foudroie du regard et de la parole le prévenu, un grinçet au nez retroussé, haut comme trois pommes, encore que d'un âge mûr, et amené devant le tribunal pour tentative de séquestration avec sévices et violences sur la personne de dame Romaine C.-H..., couturière de profession.

— Vous êtes un drôle de citoyen ! s'exclame le magistrat, les yeux tantôt sur le dossier que ses mains feuilletent avec agitation, tantôt sur le prévenu. Comment ! voilà une pauvre femme qui fait une chute de bicyclette à quelques pas de votre demeure, sur la route de Melun, vous assistez à l'accident ; vous vous empressiez de relever la malheureuse, vous la conduisez chez vous, et après lui avoir prodigué des soins, vous entendez lui interdire de poursuivre sa route !

« Ou bien vous êtes fou, et cela ne serait qu'à moitié étonnant, vu votre hérédité, ou, ce qui me paraît plus plausible, vous avez voulu profiter de l'occasion et des services rendus pour essayer d'obtenir les faveurs de M... C.-H... »

Très pâle, fort agité, grimaçant même par intervalles, Ernest V... reçoit l'averse sans mot dire.

A sa gauche, éloignée de lui par la barre des témoins, la plaignante, une riche nature, bien en chair, aux appas considérables, écoute d'un cœur palpitant, ô combien, la semonce du juge.

Celui-ci passe à l'interrogatoire, mais il fera les demandes et les réponses, faute de pouvoir tirer un mot du sieur V... devenu aphone, sans doute, par excès de frousse.

— Vous êtes célibataire... vous vivez de vos rentes après avoir réalisé une petite fortune dans le commerce des denrées d'alimentation... Mais vous n'êtes pas très aimé de vos voisins à qui vous jouez souvent des tours pendables... Ils vous accusent entre autres faits de jeter des immondices dans leur jardin et aussi d'attirer chez vous leurs chats et leurs chiens, à qui vous donnez des boulettes purgatives... à l'excès... Tout cela n'est pas d'un homme bien équilibré. Bref, au commissaire vous avez affirmé que vos intentions vis-à-vis de M... C.-H... étaient pures, mais celle-ci a maintenu sa plainte et elle a montré sur ses poignets et ses bras des marques assez évidentes des violences que vous lui auriez fait subir dans le but de l'empêcher de s'en aller. Voyons, aujourd'hui, êtes-vous disposé à avouer ou bien maintenez-vous vos dénégations ?

Ernest V... se trémousse, il regarde son adversaire, puis baisse les yeux, il tourne son chapeau entre ses doigts, le pose pour se moucher, et finalement pousse un soupir.

Ce sera toute sa réponse, malgré l'insistance du président qui, pour obtenir quelques mots, se fait aimable et presque indulgent.

— Au fond, votre affaire n'est pas bien terrible. Vous avez quarante-six ans d'une vie de travail et d'honneur derrière vous, votre intérêt sans contredit serait sinon d'avouer, du moins de tâcher d'expliquer les motifs qui vous ont poussé à sortir des limites de la bienséance... Allons, un bon mouvement !... Non ?... Eh bien, je vais

demander à la plaignante de nous éclairer dans les détails.

La robuste couturière ne se le fait pas répéter deux fois.

Elle a une démarche onduleuse et un regard plein de séduction. Lorsqu'elle vient se placer devant la barre, un parfum capiteux s'élève dont les gendarmes et jusqu'aux derniers auditeurs se régalaient avec des reniflements voluptueux.

— Voilà, messieurs les Juges, comment ça s'est passé, débute-t-elle après avoir juré de dire la vérité et affirmé qu'elle a tout juste trente-deux printemps. J'étais partie à bicyclette pour livrer une robe à une de mes clientes de Lieusaint, et c'est en voulant éviter une auto que, par suite d'un mouvement trop brusque, je fis une embardée qui m'envoya rebondir sur un tas de cailloux où je tombai la tête la première. Heureusement que ce monsieur qui s'occupait dans son jardin m'avait vue. Il m'aida à me relever, à entrer chez lui, et, je dois le dire, il fut très aimable, plein d'attentions et de petits soins. Après m'avoir installée dans son salon, sur un canapé, il pansa la plaie que je m'étais faite au front, puis comme je me plaignais d'une douleur à la jambe, il insista pour que j'enlève mon bas, voulant aussi me soigner à cet endroit-là.

« Je souffrais beaucoup et, n'y voyant pas malice, je le laissai me déchausser, puis comme pour retirer le bas, il fallait nécessairement aller chercher la jarretelle, il s'en chargea avant que j'aie seulement pensé à le faire moi-même. Mais le contre-coup de ma chute commençait à se faire sentir, et, ma foi, j'étais si mal en point que je ne me rendais pas compte très exactement de la situation. Que se passa-t-il après ? j'en suis encore à me le demander. M. V... m'avait fait boire une tisane, la nuit s'approchait... Est-ce que je perdis connaissance ? Ou bien me suis-je endormie, vaincue par l'excès d'émotion ? Je ne me souviens de rien. Mais ce que je me rappelle avec netteté, c'est mon réveil. Et il me stupéfia littéralement, parce que je me trouvais presque entièrement déshabillée, n'ayant plus sur moi que ma chemise et une couverture dont mon trop hospitalier sauveur avait enveloppé ma quasi-nudité.

« Naturellement, je lui demandai des explications, mais il m'affirma que je m'étais dévêtue moi-même avant de m'endormir, puis, devant mon incrédulité, il ajouta : « Je vous ai aidé un peu, mais vous ne vous en êtes pas aperçue ! »

« Inutile d'ajouter, messieurs, que mon premier mouvement, à la suite de ces réponses étranges, fut de me rhabiller et de partir sans demander mon reste. Mais alors cet homme se dressa devant moi — avec sa petite taille, cela ne faisait pas grand'chose en tout — puis il me supplia de rester, sous prétexte qu'il était trop tard, et que je n'étais pas assez bien rétablie pour me remettre en route. Comme je lui affirmai le contraire, il se jeta alors sur mes effets et voulut les enfermer dans un placard. Cette fois, la colère me prit, et, bien que je fusse en chemise, je me précipitai sur ce malhonnête afin de lui arracher ma robe et mon corsage. Au cours de cette lutte, il déploya une force dont je suis encore toute surprise. Je vous dirai tout en vous annonçant qu'il parvint à la jambe et que, dans cette position inconmode, il émit la prétention, en me maintenant de tout le poids de son corps, de m'embrasser et d'obtenir de moi... beaucoup plus que je n'étais disposée à lui en offrir.

« Ce ne fut qu'en poussant des cris et en appelant au secours à plein gosier que j'arrivai à me débarrasser de cet étrange bonhomme, à me rhabiller et à obtenir de lui l'ouverture des portes.

« Une fois dehors je courus en boitant jusqu'à la gendarmerie et je pus, grâce à ces braves gens, rentrer chez moi... »

Le président après avoir demandé à la plaignante si elle croit avoir été endormie à l'aide d'un narcotique donné dans la tisane et si elle suppose que le prévenu profita de son sommeil pour abuser... de la situation, obtint des réponses fort évanescentes.

— Mais, répliqua-t-il, le tribunal s'en contentera, faute de mieux.

Puis, après un délibéré, les magistrats rendent leur sentence :

— Six mois de prison au prévenu muet.

— C'est bon, je ferai appel ! s'écrie alors Ernest V... subitement redevenu prolix.

J. C.

Prochainement :  
Une mystérieuse affaire...  
Un dossier singulier...  
Un homme étrange...

## Un agent champion



La foule parisienne obéit assez bien aux agents chargés de la circulation. En tout cas, les récalcitrants feront bien de ne pas s'en prendre à celui-ci. Jean Jourlin en effet, qui appartient à la police de Vincennes, a fait ses preuves : il est champion de lutte d'Europe. (K.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

**ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes**

FRANCE — Un an (avec primes) ... — 50 fr.  
Un an (sans primes) ... — 37 fr.  
Six mois ... — 26 fr.  
ÉTRANGER — Un an ... — 65 fr.  
Six mois ... — 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



# UN MODERNE Cagliostro

O n m'avait dit :  
— Je vous assure qu'il est curieux, allez, le voir.  
« Il », un magnétiseur. Et mieux que cela même, un maître des sciences occultes qui s'intitule modestement « professeur d'énergie ». Il se prétend possesseur des « secrets » d'Éliphas Lévi et de Stanislas de Guaita, qui étonnèrent l'Europe au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et, aussi, le continuateur de Philippe et de Papus, déjà plus près de nous.  
Philippe. Vous vous souvenez de l'in vraisemblable histoire de ce charcutier lyonnais qui se découvrit un jour un pouvoir d'hypnotisme personnel, le cultiva et le développa si bien que ses expériences ne tardèrent pas à soulever de retentissantes polémiques au sein des Facultés. La renommée de Philippe s'étendit même si loin que la tsarine Alexandra, femme de Nicolas II, l'invita à la Cour de Russie, lui et son ami Papus, autre mage que d'aucuns prénient pour la réincarnation de Cagliostro.  
A peine fut-il mis en présence de l'impératrice que notre étonnant charcutier lui fit son horoscope :  
— Majesté, déclara froidement Philippe, vous, votre mari et le seul héritier que vous lui donnerez périrez de mort violente, car Mars vous gouverne. Je peux même situer votre fin en l'année 1918.  
Gros émoi dans la famille impériale et grand scandale à la Cour. Néanmoins, Philippe demeura durant de longues années l'ami et le confident de la famille impériale qu'il fascinait, comme devait le faire plus tard Raspoutine grâce à sa puissance supra-normale.  
Alors, pensez donc, un disciple et un continuateur de Philippe ! Voilà des occasions qui ne se retrouvent pas deux fois.  
Un immeuble désuet, non loin de la Seine. Un cerbère qu'on voudrait voir chevauchant un manche à balai, une porte derrière laquelle le « Mage », Paul Jagot, petit, replet, des yeux vifs et fureteurs, vous attend en complet veston. Comme le cabinet de travail est équipé à la moderne, on se sent tout de suite plus rassuré.  
— Vous désirez sans doute connaître la date de votre mort, ou savoir si l'on vous trompe, s'enquit-il aimablement.  
Du coup, certaines craintes que j'avais réussi à refouler me revinrent. J'exposai tout à trac le but de ma visite.  
— Parfait, conclut le magnétiseur, comme il aurait dit « il fait chaud » ou « le temps va se gâter ». Et, naturellement, vous avez préparé quelques pièges. Allons, montrez-moi ces photos !  
Je fis effort pour ne pas perdre pied. Effectivement, des photos, j'en avais tout un paquet : têtes d'assassins obscurs mêlées à celles de mes amis, de ma concierge, d'indifférents.  
— Un petit jeu auquel je suis habitué, m'assura M. Jagot. Il s'agit, n'est-ce pas, de discerner, d'après la physiognomie, les crapules et les honnêtes gens. Eh bien ! voilà qui est fait. Ce bougre-ci est sans histoires, celui-là non plus ; par contre ce troisième a dû commettre quelque crime, un viol à coup sûr, car ces yeux ne trompent pas ; cet autre a exactement la tête d'un candidat au suicide. Tiens ! une brute qui sous l'empire de la folie ou de l'alcool — c'est la même chose — fera un mauvais coup (1).  
Et l'énumération de continuer...  
— Oh ! mais, tout ceci, c'est l'enfance de l'art ; de la physiognomie tout au plus, c'est-à-dire une science expérimentale d'observation. Ainsi, tenez... Violette Nozières ! Elle a commis un meurtre qui révolte l'opinion publique, n'est-ce pas ? Eh bien, j'ose dire que son étude physiognomonique dément énergiquement son geste criminel.  
— Cependant...

— Oui, je sais : la préméditation, le poison et tout ce qui entoure le drame et lui donne son allure sensationnelle... Comment vous expliquer ? reprit le professeur après un court silence. J'affirme, fort de vingt années d'expérience personnelle, que la physiognomie, quand elle est menée selon les règles et avec toutes les garanties d'usage, ne trompe pas. Violette Nozières ne pouvait pas tuer ou, plus exactement, elle ne pouvait pas avoir l'idée de tuer, non plus que la volonté d'exécuter un tel dessein, qui demande plus de sang-froid et de décision qu'on ne le suppose.  
— Selon vous, alors, quelqu'un aurait armé son bras ?  
— Admettons plutôt que cette jeune fille, qui présente, et quoi qu'on en dise, toutes les marques d'une acuité sensorielle excessive — tout cela est inclus dans la partie basse de son visage — a été suggestionnée, je ne dis pas forcément par une volonté extérieure, mais, peut-être, par un ensemble de faits et de circonstances consécutifs à son étrange vie — sur laquelle nous ignorons encore à peu près tout — par l'espèce de contrainte qu'elle subissait ou même qu'elle s'imposait dans sa famille et, d'une façon générale, vis-à-vis de gens qui l'entouraient. Cette contrainte a très bien pu provoquer en elle un refoulement lent et terrible, lequel, brusquement déchaîné pour une cause qui nous échappe encore, a donné naissance à son tour à l'idée de meurtre. Ce ne serait pas autre chose qu'un de ces cas d'envoûtement personnel — s'il vous choque, remplacez ce mot par *suggestion* — plus fréquents qu'on ne croit et dont l'évolution peut être accélérée par bien des influences néfastes, à commencer par celles du milieu où évolue le « sujet ».  
« Il m'arrive d'avoir à traiter certains de ces « possédés par persuasion ». Jamais je ne cherche à contrecarrer leur lubie. Je feins plutôt de la partager, tout en promettant au malade de le « désenvoûter ». Quand il a confiance, il est déjà aux trois quarts guéri. Le reste est l'affaire de quelques passes magnétiques.  
— Ne pourrait-on pas assister à l'une de vos expériences ? demandai-je.  
Le « Mage » hésita une seconde et :  
— Pourquoi pas ? J'ai, dans la pièce à côté, un sujet qui m'attend. Oh ! une très banale histoire. Chaque mois, je traite une vingtaine de personnes pour des maux analogues : les nerfs, vous comprenez...  
— Mais alors, exercice illégal de la médecine ?  
— Pas le moins du monde, cher monsieur, je ne drogue point, je persuade, je redonne courage et volonté. Mon influence est, si j'ose dire, d'essence purement spirituelle. Aux docteurs, les soins du corps, moi, je ne me préoccupe que de ceux de subconscient. D'ailleurs, si vous voulez bien pénétrer dans ma salle de traitement, vous en serez persuadé.  
Dans un clair-obscur savamment distribué, d'une part au moyen de tentures qui masquaient la lumière du jour, de l'autre par des lampes à incandescence, je distinguais un corps allongé, dans la position du repos éternel, sur une manière de divan tout blanc.  
— C'est une femme ! Et on dirait qu'elle dort, murmurai-je dans un souffle presque imperceptible.

— Je vous en prie, dit le professeur Jagot que mon étonnement semblait divertir, parlez donc à haute voix, très fort même si vous le désirez, mon « sujet » ne s'éveillera pas pour si peu.  
— Qui est-ce ?  
— Secret professionnel, monsieur le questionneur. Mettons une névrosée, une malade... oui, une malade d'amour.  
— Hein ! d'amour ?  
— Pourquoi pas ? Ça se soigne aussi ce mal-là, vous savez. Voici une demi-heure que ma cliente subit l'effet des suggestions que je lui ai transmises au moment de l'endormir. Elle se croit possédée de je ne sais quel démon qui écarte d'elle l'homme qu'elle aime. Vous voyez cela d'ici ! En somme, le cas d'envoûtement personnel dont je vous parlais tout à l'heure... Qui nous dit que Violette Nozières ne s'est pas débattue avec les mêmes idées folles ?  
« La plupart des soi-disant envoûtés, continua M. Jagot, sont avant tout victimes de leur imagination délirante qui leur joue le mauvais tour de les faire passer à leurs propres yeux pour des persécutés. Ce dérèglement de l'esprit et des nerfs doit être considéré comme une maladie et combattu comme tel. Seulement, ici, pour tout remède : la suggestion. J'ai la certitude que tout à l'heure, au sortir de sommeil hypnotique, la « guérison » de mon sujet sera un fait accompli. Envoyées les pensées biscornues, anéantis les maléfices, retrouvé l'équilibre moral et, partant, physique.  
Cinq minutes plus tard, nous prenions possession d'excellents fauteuils, dans le cabinet de travail du « Mage ». Entre des statuettes nègres et des poupées égyptiennes pendait, dans son cadre, une photo.  
— Vous regardez ce cliché, me dit M. Jagot auquel, décidément, rien n'échappe. C'est la tête d'un envoûté. Je l'ai conservée car elle me rappelle l'affaire la plus passionnante de ma carrière de détective amateur.  
— Non ! Vous vous occupez aussi de criminalogie ?  
— A mes moments perdus, et si peu... C'était, il y a plusieurs années, dans l'Ardèche, où je me reposais chez un mien ami, lieutenant de gendarmerie en retraite. Des paysans avaient repêché dans la Cance, une mince rivière qui se jette dans le Rhône, le corps d'un homme d'une soixantaine d'années qui, autant qu'on pouvait le conjecturer, avait séjourné une dizaine de jours dans l'eau. Particularité extraordinaire qui ne devait pas laisser que de troubler énormément les enquêteurs : à la jambe droite du noyé, à demi arrachée, pendait, nouée à la cheville, une corde longue d'un mètre environ et terminée par un nœud coulant.  
« Je passe sur l'instruction de cette affaire, elle fut longue et n'aboutit pas. L'autopsie révéla une plaie et une fracture au sommet du crâne. D'ailleurs, le médecin-légiste affirma que la mort était antérieure à l'immersion, preuve certaine écartant toute hypothèse de suicide ou d'accident. Malgré les plus tenaces recherches, l'identification du corps, dont le linge ne portait aucune de ces marques qui sont le point de départ habituel de toute reconnaissance, ne fut pas possible. Le dossier du « disparu de la Cance », comme dirent les journaux, fut refermé et classé faute d'éléments.  
« Or, dans le bourg près de Satillieu, où je passais mes vacances, je me liai avec un notable du pays, fermier de son état. Ce n'est pas qu'une sympathie spéciale m'attirait vers

Jean B..., un bonhomme pétri de ruse et, prétendait-on, pas mal vindicatif, mais j'avais remarqué chez lui une propension au diabolique. En un mot comme en cent, Jean B... accordait une foi irraisonnée, malade même, aux esprits, aux revenants et aux jeteurs de sorts. A l'entendre, tous ses concitoyens, les morts aussi, lui voulaient du mal ; il avait constamment des ennemis, ou allait en avoir. A cause de cela, ses récoltes étaient mauvaises, son bétail malade et, naturellement, ses affaires périclitaient. Moi, ses lamentations m'amusaient.  
« Mon ami le lieutenant de gendarmerie en retraite que j'interrogeais à son sujet haussa les épaules :  
— Bah ! un vieux toqué et un pingre, qui ferait pendre un braconnier surpris à marauder sur ses terres.  
« Un jour, c'était la veille de mon départ, je décidai de tenter avec Jean B... en lequel j'avais tout de suite discerné ce que nous appelons un « sujet », une expérience, ma foi un peu indiscreète, mais, vous savez, un magnétiseur résiste difficilement à la manie de contrôler ses forces obscures.  
« Dans la soirée, je me rendis donc à la ferme et supportai, pendant une heure d'horloge, sans avoir l'air de rien, les jérémiades de la victime que je m'étais choisie.  
« Je rentrai dîner chez mon ami, m'attardai après le repas à fumer quelques pipes et montai dans ma chambre qui communiquait directement sur la rue par un escalier de bois. Ces détails ne sont pas inutiles, vous l'allez voir.  
« A onze heures précises, heure que j'avais choisie pour n'être pas dérangé, j'entendis qu'on poussait la porte du bas que j'avais laissée entre-bâillée. Un pas lourd gravit les marches. Puis on heurta chez moi. J'allai ouvrir, certain de me trouver nez à nez avec Jean B... Je ne m'étais pas trompé. Le fermier, suggestionné l'après-midi, à son insu et à l'improviste, répondait à l'ordre que, mentalement, je lui avais donné. Que la chose ne vous étonne point. La possibilité de suggestionner une personne à son insu, et même à distance, a été souventes fois démontrée, par maints disciples de Mesmer dont le savoir et la science n'ont jamais été suspectés. Je vous accorde seulement que cette expérience, dite « de Cagliostro », n'est pas à la portée du premier venu.  
« La suite devait me plonger dans la stupefaction la plus complète. Jugez-en plutôt. Au cours d'un curieux interrogatoire sans intérêt, je m'aperçus que le bonhomme — qui, vous vous en souvenez, se prétendait

(Suite page 4.) JACQUES LEROUX.



Le « Mage » Paul Jagot endormant une malade.

(1) Il s'agissait d'une très ancienne photographie d'un nommé Abel, exécuté pour crime au dernier à Versailles.



# TRAFIQUANTS DE PATERNITÉS

Il est cent et un petits métiers lucratifs que la police tolère mais que la stricte honnêteté réprouve. Ils sont exercés clandestinement par des aventuriers besogneux mais imaginatifs que les policiers qui ont bien du mal à poursuivre les assassins et les voleurs qualifiés laissent vivre en soutirant à leur prochain des sommes plus ou moins considérables. D'ailleurs les personnages en question savent très habilement se tenir à l'extrême limite des lois et des règlements et éviter les poursuites. A moins d'une plainte émanant de quelque dupe grincheuse, ils peuvent poursuivre avec le minimum d'aléas le cours de leurs exploits.

Les temps sont durs et, comme ils disent, il faut savoir se débrouiller ; ils font donc des affaires. Quelles affaires ? Il s'agit plutôt de combines. Il ne faudrait pas croire que ces sortes d'individus se recrutent exclusivement dans la plèbe.

Cette remarque, le marquis de... mettons Trois-Etoiles, me la confirmait tristement l'autre jour :

— La particule a perdu de sa valeur dans notre siècle prosaïque, m'avouait-il. M. Poirier préfère aujourd'hui pour son genre des titres au porteur à un titre nobiliaire... Ceux qui, parmi nous, sont dénués de rentes végètent lamentablement et se trouvent aculé à des expédients de... manant. J'en suis une preuve vivante, comme vous le savez...

Certes, je le savais. Pauvre marquis ! Comment étais-je entré en relations avec ce noble déchu ? Singulièrement. Par une annonce parue dans un journal et dont le suggestif libellé avait piqué ma curiosité :

*Marquis, vieille noblesse française, reconnaît son fils naturel, faire offre. Ecrire E. M. C. bureau 62.*

Après l'échange de quelques lettres où furent précisées avec circonspection les conditions d'une discrète rencontre — dans un square de banlieue — je me trouvai en présence du mystérieux marquis, homme courtaud, d'une soixantaine d'années, qui portait sous des cheveux blancs une face congestionnée, telle une tomate sous une poignée de sel.

Je me présentai comme un fils naturel désireux de céder la tare originelle sous la pompe d'une légitimation aristocratique. Par l'accent sincère de mes confidences, je ne tardai pas à gagner la confiance du marquis qui se mit à se lamenter dans mon gilet sur la dureté des temps présents :

— Oui, monsieur, moi, marquis authentique dont les aïeux se sont illustrés au cours de plusieurs siècles, moi, héritier d'un nom qui figure dans les plus belles pages de notre histoire, je me vois obligé, pour manger, de tenir commerce de mon titre, de distribuer les fleurons de ma couronne...

— Au moins, les affaires marchent-elles ?

— Une année pousse l'autre...

Puis, enfin, se déboutonnant :

— Tel que vous me voyez, j'ai déjà quatorze enfants !... Quand cela s'arrêtera-t-il ?... Et quelle famille !

Sur mes sollicitations pressantes, le marquis consentit à me raconter l'histoire de son étrange descendance :

— L'idée de détailler le nom de mes ancêtres me vint il y a quelque dix ans, en rendant service à une jeune demi-mondaine de mes amies, laquelle m'avait supplié de reconnaître le fruit de ses vagabondes amours. Je n'ai jamais rien su refuser aux femmes. Je donnai mon nom à l'enfant. Reconnaisante, l'aimable personne m'en sut gré sous forme d'un appréciable cadeau en espèce. Honni soit qui mal y pense !... Je découvris là un filon à exploiter. Il faut bien vivre, n'est-ce pas ?... Ce faisant, d'ailleurs, non seulement j'assouvissais ma faim, mais encore une vieille rancune contre ma noble

famille qui s'est toujours montrée très ladre à mon égard...

Après une pose, le marquis reprit :

— Et depuis, j'ai successivement reconnu comme miens quatorze enfants — neuf garçons et cinq filles — qui n'avaient pourtant avec moi aucun lien de parenté.

— Ces paternités ne vous ont attiré aucun désagrément ?

— Je procède si discrètement...

— Et vos enfants ?

— Jusqu'ici je suis satisfait de leur conduite. Tous respectent le nom de mes ancêtres ; certains même, bien que de très basse extraction, le portent avec un orgueil très « sang bleu ». Parmi eux, je compte un commis épicier, un brave garçon de vingt-trois ans. Fils naturel, il entreprit de se régénérer, de s'acheter un nom. Sou par sou, il économisa une certaine somme qu'il vint m'apporter et, pour le surplus, il se libéra par mensualités de 300 francs. N'est-ce pas touchant ?... Eh bien, depuis qu'il possède mon nom, ce jeune homme qui fréquentait auparavant assidûment les bars faubouriers, ne consent plus aujourd'hui à mettre le pied que dans les cafés chics. J'en ai un autre qui, atteint de la folie de la particule, a consacré son nom. Grâce à moi, il est parvenu à réaliser son rêve : être noble ! C'est un drôle de type. Il distribue sa carte de visite comme un prospectus : il ne faudrait pas attaquer devant lui l'ancien régime. Il prend son titre plus à cœur que moi, certes...

J'apprenais encore que la lignée de mon étrange interlocuteur s'illustrait d'un notaire de province, d'un coureur cycliste, d'un artiste lyrique, d'un délégué cantonal, tous gens tourmentés par l'incognito de leur père et qui n'avaient pas eu recours en vain aux bons offices du marquis décafé.

J'ai également une fille, pas très belle, mais très intelligente, qui sut embobiner un jouvenceau de la riche bourgeoisie par une intrigue romanesque savamment menée et le conduire au mariage. Vous devinez le rôle que je jouai dans l'affaire par la reconnaissance solennelle de cette fille comme mienne. Ce fut du beau roman-feuilleton... J'ai un autre enfant, un superbe garçon, ancien obscur employé, aujourd'hui un de nos plus cotés don Juan, dont les conquêtes sont fameuses et qui roule aujourd'hui auto. Grâce à qui ? grâce à moi, monsieur. Je le tirai de la roture où il végétait, je lui donnai mon nom et, sa belle physionomie aidant, il sut en tirer d'appréciables revenus. C'est à l'aide de ce titre qu'il a obtenu l'accès des salons les plus fermés et réussi à nouer de profitables relations féminines... Je vous citerai encore, parmi mes pseudo-enfants, une péripatétienne de marque qui, sur le tard, a obtenu ma reconnaissance. Depuis, monsieur, elle a triplé ses tarifs. Dame, partager le lit d'une de... Trois-Etoiles, ça flatte les bourgeois !...

« Que vous dirai-je encore, cher monsieur ?... J'ai quatre enfants en nourrice présentement, une fille et trois garçons. Pauvres petiots que la lâcheté de leur père jetait dans la vie sans défense, j'ai su venir à eux et, sous le prestige de mon nom et de mon titre, ils affrontent hardiment ce monde où les attendaient hontes et déboires... Ne remplis-je pas ici-bas un rôle humanitaire ?

— Certes !

Je me renseignai alors sur le prix de ces philanthropiques reconnaissances :

— Cela dépend, me répondit le marquis, j'ai des prix de faveur. Mais jamais moins de dix mille francs. C'est pour rien, comme vous voyez... C'est le prix que je suis disposé à vous faire...

Sur ce, je pris congé du « charitable » marquis.

PIERRE DEMOURS.

## Un moderne Cagliostro

(Suite de la page 3.)

plus ou moins persécuté — vivait en réalité sous la menace perpétuelle d'un événement fâcheux et redoutable. Une peur obscure le tenaillait, une peur et peut-être un remords. Je serrai davantage mes questions, je les précisai autant qu'il était possible. Je procédai par petits coups de sonde, tendant toutes mes forces vers ce but : découvrir le secret de Jean B... que je soupçonnais fort à ce moment de s'être attiré quelque fâcheuse histoire. A la fin, il ne résista plus. Ah ! c'était une jolie crapule que mon sujet !

— Mais encore, qu'aviez-vous appris ? dis-je comme Jagot s'interrompait.

Celui-ci ne répondit pas directement à ma question.

— Le lendemain, au moment de prendre le train, je décidai, après une nuit passée à m'interroger sur ce que je devais faire, de m'en remettre au jugement de mon hôte. L'ex-lieutenant de gendarmerie fut formel. D'ailleurs, il se chargea de tout prendre sur lui et de faire les démarches près des autorités compétentes... Rentré à Paris, j'apprenais

qu'au cours d'une perquisition opérée à la ferme de Jean B..., les enquêteurs avaient saisi un tronçon de corde exactement semblable à celle qui pendait à la cheville du noyé de la Cance, et, de plus, une solide canne où adhéraient encore quelques cheveux. Poussé dans la voie des aveux, Jean B... reconnut les faits.

« Sa victime — car c'était bien lui l'assassin de l'homme repêché dans la rivière — était un « trimardeur » inconnu dans le pays, que le fermier avait surpris un soir endormi dans son blé. En proie à une fureur soudaine, le paysan l'avait assommé d'un coup de trique, puis, affolé, ne sachant que faire du corps, l'avait, le lendemain, transporté dans sa carriole à quelques lieues de là. Une corde fixée à la cheville avec, au bout, une lourde pierre : un corps qu'on jette dans l'eau, la pièce était jouée.

« Voyez-vous, conclut M. Jagot, en me reconduisant, avec un « sujet » moins impressionnable que Jean B... l'affaire n'aurait jamais eu de suite.

J. L.



# LES GANGSTERS DE LONDRE

En haut : Voici Mr. Brewers, caissier de la brasserie de Southwark, faubourg de Londres, qui fut assailli par les gangsters en auto et soulagé... de toute la paie des ouvriers.

En haut, à droite : Lors de l'enquête, on amena devant le commissariat l'auto, conduite intérieure, qui était celle des bandits. On voit nettement à l'arrière la trace de la balle qui tua Philip Jaeger.

(De notre corr. part., Londres.)

Les agressions à main armée, depuis un an environ, se sont tellement multipliées en Angleterre, que l'on a pu prendre des mesures exceptionnelles, d'ailleurs communiquées aux malfaiteurs eux-mêmes par la voie des journaux.

La recrudescence de ces actes de banditisme à la manière des trop célèbres gangsters de Chicago ou de New-York avaient réussi à forcer la chaîne que le service d'immigration britannique tend autour des ports. Mais la preuve est faite, aujourd'hui, après pas mal d'arrestations, qu'il ne s'agit que d'imitateurs.

Au premier plan des ordres nouveaux donnés à la police figurait le droit de tirer des coups de feu sur toute voiture qui refuserait de s'arrêter après sommation.

Or, pour la première fois, la police anglaise vient de tirer sur une bande de malfaiteurs en auto. L'affaire soulève en même temps curiosité et émotion dans tous les milieux d'outre-Manche.

Dans Southwark, faubourg populaire de Londres, trois jeunes bandits, occupant une conduite intérieure de couleur sombre, s'arrêtèrent au ras du trottoir. C'était un samedi matin, et à proximité d'une brasserie fort connue.

La voiture stationna là une demi-heure sans que personne la remarquât. Tout à coup, tandis qu'elle approchait, porteur d'une serviette, coiffé d'un chapeau mou et engoncé dans un imperméable de couleur claire, un homme de silhouette jeune, deux des occupants de l'auto sautèrent à terre. Tandis que l'un d'eux ceinturait Mr. Brewers — le propre caissier de la brasserie — l'autre lui arrachait sa serviette.

La scène, très rapide, se déroula devant un nombreux public, qui ne comprit pas bien. S'agissait-il d'une rixe de rue, d'une prise de vues de cinéma, d'un tumulte d'ivrognes ?

Cependant, les gangsters remontés dans l'auto, le véhicule démarra à toute vitesse. Philip Jaeger, l'un des fuyards, serrait dans ses bras la fameuse serviette. Elle contenait, en livres anglaises, de quoi payer les six



Le bandit tué, qui tacha de son sang la serviette dérobée à Mr. Brewers, avait une fiancée, miss Addie Morris, que représente notre photo.

cents ouvriers de la brasserie. Un coup de maître !

Cependant, Mr. Brewers, se relevant, avait tiré son revolver. Il fit feu sur la voiture. Vainement ! Elle disparaissait déjà au tournant de la rue.

La police, alertée aussitôt, mit en branle les moyens les plus modernes : radio, téléphone, motos. Quatorze minutes après l'agression, le numéro et le signalement de la voiture et des occupants avaient été passés par sans-fil à tous les postes de police de Londres et de sa banlieue.

Dans ces conditions, les bandits ne pouvaient aller loin. Plus avertis, ils eussent abandonné leur voiture, se fussent dispersés. Ils n'y songèrent pas : une heure après, dans la campagne, une auto rapide de la police les ayant rejoints leur intimait l'ordre de stopper.

Ils accélèrent. Une poursuite s'engagea. Mais, forts des ordres donnés, les policiers firent feu. Philip Jaeger, atteint par une balle qui avait traversé la carrosserie, s'éroula en gémissant. Cinq minutes plus tard, il était mort, la serviette de Brewers entre ses mains crispées. Les autres, — des apprentis gangsters — terrifiés, s'étaient rendus...

L'enquête est ouverte devant le corner de Southwark. Du « hard labour » en perspective ! et au moins une pendaison !

DICK STIMSON.



# chez les fabricants de faux papiers



PAS un jour ne se passe sans que la police arrête quelque individu qui, selon le cliché classique, est démuné de papiers d'identité ou trouvé porteur de pièces d'état civil falsifiées ou fabriquées. Au cours des rafles, sur cent personnes interpellées, il s'en trouve bien cinq qui ne sont pas en règle et dont on ignore non seulement le domicile, mais le nom véritable :

— A Paris seulement, me disait récemment un inspecteur de la brigade spéciale, plus de cent mille individus vivent sous un faux nom.

— Où ces individus se procurent-ils leurs fausses pièces d'identité ?

Le policier esquissa un geste vague : — Ce ne sont pas les faussaires qui manquent. De temps en temps, il nous arrive d'en dénicher un, mais ce n'est pas facile, je vous assure.

Évidemment, les fabricants de faux papiers ne tiennent pas boutique et il a fallu que le hasard professionnel me mît en présence d'un homme qui, sortant d'une maison centrale, sollicitait une aumône, pour que je puisse connaître une de ces officines secrètes.

Mis en confiance par un peu d'argent, mon homme me raconta qu'un certain Bébert, qu'il avait rencontré en prison, lui avait donné le tuyau.

C'était dans une rue proche du faubourg du Temple, au fond d'une cour sombre coïncée entre des immeubles vétustes à la façade lépreuse, qu'on pouvait trouver le fabricant de faux états civils.

J'avais revêtu un complet déjeté et coiffé une « deffe ». Dans mes poches, aucun papier personnel.

— M. Victor ? demandai-je à la concierge.

Victor, c'était le nom du « maquignon » : — La deuxième porte à gauche, me jeta-t-elle.

Pas très rassuré, en vérité, je frappai à l'huis qui m'avait été indiqué. Une voix bourrue me répondit :

— Entrez !

Je me trouvais en face d'un homme en bras de chemise, les épaules puissantes, le visage bouffi, qui tout de suite me lança :

— Que me voulez-vous ?

— Je viens... pour ce que vous savez... J'ai des ennuis, répondis-je à voix basse.

L'homme me désigna une chaise et referma brutalement la porte. La pièce où j'étais entré était sommairement meublée : un petit lit-divan dans un coin, un lavabo, une armoire et trois chaises. C'était plutôt une chambre qu'un bureau. Il n'y avait même pas un eucrier. Le locataire s'assit en face de moi et, d'un mouvement de menton, m'invita à m'expliquer. J'avais préparé un récit de circonstance :

— Je me suis évadé du bagne. Voilà dix jours que j'ai débarqué à Paris. Inutile de vous dire que je n'ai emporté de là-bas aucun papier, et je ne puis rester dans cet état... D'abord, je risquais d'être cueilli à chaque instant et mon compte serait bon, et puis il faut que je travaille.

Mon interlocuteur me dévisageait pendant que je parlais. Je me demandais si je ne m'étais pas trompé de porte : en effet, il ne semblait pas comprendre, ou tout au moins tentait visiblement de me le faire croire. Je continuai à broder sur mon aventure supposée. Enfin le personnage rompit un silence qui commençait à me troubler. Sans répondre à ma sollicitation, il me dit :

— Nous avons des camarades dans votre cas. Je vous les ferai connaître... On discute-

*Les pickpockets qui n'ont que faire des papiers trouvés dans les portefeuilles dérobés connaissent bien les « maquignons ».*

ra mieux ensemble. On vous rendra service si possible. Donnez-moi votre adresse actuelle ; je vous préviendrai du jour et du lieu de notre prochain rendez-vous.

Je donnai une adresse au hasard : celle d'un meublé du faubourg Saint-Denis. Il la nota rapidement sur un petit carnet, puis se leva et me dit au revoir.

J'étais dérouter ; ma tentative pour pénétrer dans le milieu où se fabriquent les faux papiers semblait avoir échoué. Quel était ce personnage énigmatique qui m'avait reçu ? Quel était son rôle exact dans l'organisation dont je voulais connaître les secrets ?

Je posai ces questions à l'homme qui m'avait mis sur la piste de cette louche officine :

Il se mit à rire :

— C'est qu'ils sont méfiants dans ce business-là ! On n'approche pas le fabricant comme le premier passant venu. Vous avez eu affaire à la « passoire », ou, si vous préférez, au « trieur ». Cet homme, chez qui la police peut perquisitionner trois fois par jour sans jamais rien trouver de suspect, est chargé de filtrer la clientèle. C'est un gars malin ; il connaît son affaire, et, pour le rouler, faudrait se lever de bonne heure. Il sait déjà certainement que vous lui avez donné une fausse adresse ; vous êtes démasqué, il a pris ses renseignements. Vous n'irez pas plus avant dans le milieu.

— Et si j'avais été réellement l'homme de mon récit, que serait-il arrivé ?

— Vous auriez reçu un petit mot de Victor vous donnant rendez-vous quelque part, je ne sais où ; cela change fréquemment. Vous auriez revu Victor, mais pas seul : un camarade l'aurait accompagné, qui vous aurait cuisiné de nouveau. Ce nouveau-venu, échappé également de la Guyane, vous aurait pressé de questions et, si vos réponses n'avaient pas été franches, les pourparlers en seraient restés là.

— Et si j'avais passé avec succès cet examen ?

— On vous aurait mis en relations avec un troisième personnage, celui qui prend la commande. Il vous aurait énuméré tous les genres de pièces susceptibles d'être fournies, avec le tarif.

— Et cela coûte ?

— C'est souvent à la tête. Au comptant, on rabat une certaine somme. A crédit, les prix subissent une majoration.

— Il doit y avoir des risques en effet. Le client pourvu de ses papiers peut être de mauvaise paye.

— Très rarement. Dans le milieu, les « crasses » se paient cher. Les dettes de ce genre sont ordinairement acquittées ponctuellement. Une fois muni d'un état civil, le client peut gagner sa vie et il n'oublie pas ceux qui l'ont aidé ; on en a même vu cambrioler pour se libérer plus vite, et leur premier butin est pour les fabricants de faux papiers.

— Quel prix vous a-t-on fait ?

— J'avais demandé un passeport. On m'en a fourni un en blanc ; je n'ai eu qu'à le remplir à mon gré. Cela m'a coûté trois cents francs. Une carte d'identité m'a été remise, d'autre part, pour cent cinquante francs. Il y en a qui commandent toute la lyre, c'est-à-dire passeport, livrets militaire et de mariage, etc. Cela revient à un billet de mille. On se charge de libeller pour le client toutes les formules des pièces, moyennant un petit supplément.

— Mais le fabricant, avez-vous été chez lui ?

— C'est un « mec » qu'on ne voit jamais. C'est, paraît-il, un ancien dessinateur industriel. Il est très fort. Il possède une petite imprimerie clandestine installée dans une cave, quelque part dans la banlieue nord. C'est tout ce qu'on en sait. Il gagne ses deux cents sacs par an, sans trop se fouler. Rien ne l'embarrasse ; il est documenté sur tout le business et il ne commettra pas plus une erreur en fabriquant un passeport yougoslave qu'un passeport français. Il a tous les modèles sous les yeux et il dispose d'un matériel de visas, cachets, sceaux, griffes, composteurs, timbres secs et humides, etc., inimaginable. Tout cela est logé dans deux grandes malles, m'a-t-on raconté.

Si prudents qu'ils soient, les fabricants de faux papiers se font parfois repérer. La brigade spéciale compte à son actif quelques succès de ce genre. La police, au cours de perquisitions, a découvert les outillages les plus perfectionnés, identiques à ceux qu'utilisent les faux monnayeurs. Mais le métier est bon et, une officine fermée, il s'en rouvre deux autres part. Un certain Rofroy, surnommé « La Bique »,

ne fut pincé qu'après dix ans de travail, au moment où il allait vivre de ses rentes. Il s'était fait la main pendant la guerre en fabricant de fausses permissions pour les soldats du camp retranché de Paris. Il vendait la permission, cachet réglementaire et signature du commandant d'armes compris, dix francs. On ne s'aperçut de la fraude qu'après l'armistice.

Outre les fabricants de faux papiers, il existe, parallèlement, une industrie assez florissante, celle des « maquignons ». On appelle ainsi les malfaiteurs qui maquillent des papiers d'identité volés. Les « maquignons » achètent cher toutes les pièces d'identité dérobées ; les pickpockets, qui n'ont que faire des papiers trouvés dans les portefeuilles dérobés, connaissent bien les « maquignons ». Les papiers étant rendus tels quels, leur nouveau propriétaire portera dans tous les actes de sa vie l'identité d'un brave homme, ce qui donne lieu à maints quiproquos abracadabrants.

Tout récemment, un entrepreneur de travaux publics de Feings (Orne), M. Louis Bogetto, succombait aux suites d'un accident d'auto ; au moment de dresser l'acte de décès, on s'aperçut que l'entrepreneur vivait depuis de nombreuses années sous un faux nom. L'enquête révéla qu'il s'appelait en réalité Jean-Paul Alice, né à Magny-lès-Jussey (Haute-Saône), déserteur depuis 1908. Le vrai Bogetto existe toujours ; il demeure à Trappes (Seine-et-Oise).

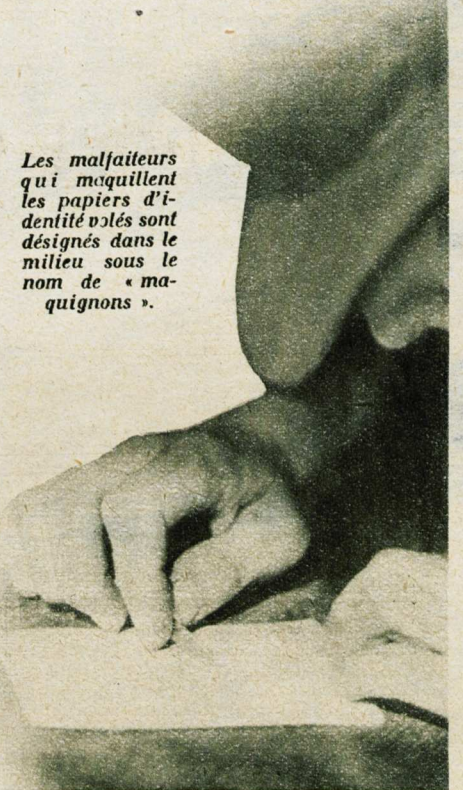
Il y a quelques mois, un très honorable industriel du Pas-de-Calais apprenait, avec la stupeur que l'on conçoit, qu'il avait cambriolé une villa dans les environs de Versailles. Il s'affole, demande des explications et, questionné par le commissaire, se rappelle qu'il a perdu ses papiers il y a un an. Tout s'éclaircit : un malfaiteur a emprunté son état civil.

Une aventure du même genre faillit compromettre l'avenir d'un brave jeune homme d'Asnières. Ce garçon, sur le point de se marier, s'était rendu à la mairie pour les formalités d'usage. Le fonctionnaire inscrivit son état civil. Les bans furent publiés. Le jour du mariage arriva : le jeune homme et la douce épouse s'avancèrent vers monsieur le maire, lorsqu'un gendarme se dressa devant le couple stupéfait et, malgré ses protestations, mit la main au collet du mari. On devine l'émoi de la noce ; la belle-mère s'était évanouie et la jeune fille poussait des cris désespérés.

L'explication fut longue : le jeune homme était recherché pour bigamie et vols nombreux avec effraction. Il se défendit avec véhémence. Le gendarme, qui n'était pas sans pitié, fut touché par l'accent de sincérité de son prisonnier. Il eut l'idée de lui demander :

— Est-ce que, par hasard, vous n'auriez pas perdu vos papiers ?

(Suite page 14.) ANDRÉ CHARPENTIER.



*Les malfaiteurs qui maquillent les papiers d'identité volés sont désignés dans le milieu sous le nom de « maquignons ».*

*On m'a fourni un passeport en blanc, je n'ai eu qu'à le remplir à mon gré.*





# La Mort mystérieuse

**L**e 2 décembre dernier, le sergent rengagé Cantoni était trouvé dans la chambre qu'il occupait à Nice, dans la caserne de son régiment, étendu sur le sol, la poitrine percée de quatre balles, mort.

Un pistolet automatique était placé à côté de sa main droite.

Les autorités civiles furent convoquées pour constater le décès et procéder à l'enquête. Elles conclurent à un suicide.

Le rapport de police communiqué au colonel mentionnait que, parmi les papiers du défunt, trouvés à proximité du cadavre, figurait une note où le sergent Cantoni écrivait qu'affligé par des chagrins intimes, il se donnait volontairement la mort.

## Les honneurs militaires au suicidé.

La conclusion de l'enquête provoqua aussitôt une profonde émotion, d'abord parmi les camarades du sergent, puis parmi ses chefs. Une délégation des sous-officiers du régiment demanda à présenter au colonel des observations relatives à cette conclusion.

— Notre camarade, dirent-ils, ne s'est pas suicidé. Il n'avait aucune raison de le faire. Il n'en avait pas l'intention. Cantoni était fiancé. Nous savons l'affection qu'il portait à sa future épouse. Le mariage devait être célébré dans trois semaines.

Et ils ajoutèrent cette troublante précision :

— Cantoni depuis quelques jours manifestait une inquiétude qu'il avait confiée à plusieurs d'entre nous. « Ma vie est menacée », avait-il dit. Le hasard m'a placé dans une affaire terrible que j'ai signalée à mes chefs. J'ai dénoncé un espion. J'ai été informé de son intention de vengeance. Je me tiens sur mes gardes.

Et, de fait, depuis ce temps, le sous-officier ne quittait plus la caserne que pour les nécessités de son service.

Cette intervention des camarades de Cantoni n'avait pas seulement une importance qui semble avoir été négligée dans l'information qui a suivi le drame, elle avait surtout, aux regards de ceux qui l'apportaient, une émouvante utilité.

Les hommes de nos armées, quel que soit leur grade, sont privés des honneurs militaires quand ils se sont suicidés.

Leur volonté manifeste d'en finir avec l'existence est considérée, aux termes du règlement, comme une lâcheté, comme une sorte de désertion.

Une enquête officieusement ouverte par l'autorité militaire parut concluante.

Le sergent Cantoni fut enterré avec les honneurs militaires.

## Victime du devoir.

Il apparut même qu'une volonté mani-

*A Nice, le 2 décembre dernier, le sergent Cantoni était trouvé mort dans la chambre de la caserne de son régiment.*

feste de réhabilitation de sa mémoire avait présidé à ses obsèques.

Une note de la « décision » lue au rapport mentionnant le décès du sous-officier, indiquait que toute sa compagnie était commandée de service pour la cérémonie.

En outre, permission était accordée à tous les hommes de troupe qui désiraient assister aux funérailles du sergent.

Le lendemain, tous les officiers du bataillon, tous ceux que leur service laissait disponibles et tous les sous-officiers du régiment suivaient le char funèbre où la bière de Cantoni était recouverte du drapeau tricolore.

A la dernière minute, cependant, les discours d'adieu qui devaient être prononcés furent décommandés, par ordre ministériel, dit-on.

Mais, au moment de l'inhumation, on remarqua que le corps fut enterré dans le carré des victimes du devoir.

Ainsi s'affirmait nettement un singulier conflit entre le pouvoir civil et l'autorité militaire.

## L'impossible suicide.

Le sergent Cantoni, officiellement, était considéré comme s'étant donné volontairement la mort.

Les renseignements recueillis par l'information officieuse controuvaient cette solution.

Les balles avaient été tirées de haut en bas, comme si la victime se fut baissée au moment où les coups partaient, et dans le dessein de les éviter. On constata, en outre, la présence de deux balles dans le parquet, dont la trace restait visible.

Quatre balles avaient traversé le cœur. Toutes les quatre étaient mortelles et foudroyantes. Il apparut impossible au médecin militaire que l'homme qui se fût tiré la première balle eût pu se tirer les autres.

Le pistolet retrouvé à proximité du cadavre était un pistolet automatique qu'au dire de ses plus intimes amis, Cantoni n'avait jamais possédé. Cette arme, d'ailleurs, était de fabrication et d'origine allemandes et ne se trouve pas couramment dans le commerce français.

Enfin, la pièce déterminante, la déclaration par laquelle Cantoni annonçait son intention de se donner la mort n'avait pas été trouvée, selon l'enquête, à côté du cadavre, mais dans des papiers personnels.

Ce ne fut pas sans difficulté que cette pièce put être communiquée à l'autorité militaire. Il apparut qu'elle n'émanait pas du sergent Cantoni et n'était pas de son écriture.

La fiancée du sergent, M<sup>lle</sup> B... confirma que son fiancé ne pouvait avoir aucune intention funeste et que le mariage était prochain.

## Une étrange affaire...

Cantoni avait fait, depuis quelques mois, la connaissance d'un couple qui, tout de suite, lui avait paru étrange.

Le nom véritable des deux personnages qui se prétendaient mariés ne lui avait jamais été exactement connu. Et encore à l'heure actuelle, il reste évident que celui sous lequel ils se faisaient appeler est imaginé. Il semblerait qu'ils aient adopté au cours de leurs déplacements successifs divers états civils de fantaisie. Mais c'est sous le nom de O... qu'ils

paraissent avoir été le plus communément connus et c'est sous ce patronyme, d'ailleurs, qu'ils s'étaient tout d'abord présentés au jeune sergent.

A la suite d'une rencontre fortuite dans un café, ils étaient entrés en conversation, puis en connaissance.

Mais les propos de O... avaient semblé suspects au jeune sous-officier. Son nouvel ami l'entretenait exclusivement de choses militaires. Il ne tarda même pas à lui demander des renseignements confidentiels.

Le sergent Cantoni rendit immédiatement compte à ses chefs de cette rencontre et des indiscrètes questions de O... Ceux-ci lui conseillèrent de continuer les relations entreprises et de les tenir au courant de la suite de ses entrevues avec le couple.

Cantoni confia à quelques amis sûrs la mission qu'il avait reçue et qui le passionnait. Il en escomptait un proche succès.

Il ne tarda pas d'ailleurs à entrer dans l'intimité de la compagnie de O... qui semblait le considérer avec quelque complaisance. Mais peut-être cette familiarité de la jeune femme faisait-elle précisément partie d'un dessein.

Quoi qu'il en soit, Cantoni demanda ou accepta un rendez-vous. Il connut l'adresse, sinon le nom exact du couple. Celui-ci habitait une petite villa à Cagnes. Cantoni, s'y étant rendu, découvrit une liasse de papiers dont il s'empara et qu'il rapporta à la caserne. On y retrouva des pièces compromettantes. C'étaient des plans en coupe et en horizontale d'une portion de fortification souterraine alpine.

Ses chefs à qui il les avait remis incontinent les transmirent à la police spéciale.

Une confrontation eut lieu à l'hôtel de la police de Nice.

Au cours de cette formalité, O... resta obstinément muet et ne répondit pas un mot aux accusations proférées par le jeune sergent.

Celui-ci se retira convaincu que l'arrestation de O... était maintenue et que les papiers saisis sur lui étaient enfin en sûreté.

Il devait apprendre le lendemain que O... restait en liberté. Et, ce qui mit le comble à sa stupéfaction, que les plans lui avaient été restitués.

Mais il apprit aussi que l'homme contre lequel il avait porté plainte semblait disposé à tirer vengeance de cette dénonciation. C'est du moins ce qu'il conta à ses camarades. Il continua également à en rendre compte à ses chefs.

Le sergent Cantoni s'était montré très affecté de l'issue de cette affaire qu'il estimait incompréhensible et injuste. Mais il n'était évidemment pas dans la situation d'esprit d'un homme qui, par dépit, songerait à la mort.

Il est établi également qu'il n'éprouvait à l'endroit de la compagnie de O... aucun sentiment passionné. La recherche faite, les documents trouvés et livrés par lui en font foi. Il apparaît même qu'il n'eut jamais de rapports intimes avec la compagnie de O... Il avait obéi aux ordres, du moins aux conseils de ses chefs.

Toute sa tendresse semblait être réservée à sa fiancée.

## C'est un traître !

Une explication s'imposait en ces étonnantes conjonctures. Pourquoi un personnage d'apparence suspecte, ne se livrant à aucune profession apparente, se trouvait-il en possession de plans secrets de tranchées souterraines ? Et pourquoi n'était-il pas arrêté après cette découverte ? Et pourquoi surtout lui rendait-on de tels documents ?

C'est que O... qui avait refusé de s'expliquer devant la police municipale et en présence de son accusateur, aurait

donné à la police spéciale toutes explications nécessaires.

— Je suis, aurait-il déclaré, l'agent n°... du service de contre-espionnage. Les documents que je possédais chez moi constituaient une « monnaie d'échange » et m'avaient été remis à cet effet.

En effet, un procédé classique consiste à remettre à un agent un document apocryphe d'apparence véritable, voire une pièce authentique peu dangereuse, mais susceptible d'accréditer l'agent qui en est le détenteur, auprès d'un service étranger. Grâce à ce subterfuge, il peut surprendre des renseignements sur les moyens par lesquels une autre maison se documente sur nos secrets. Les plans trouvés chez O... auraient donc eu une origine explicable et une utilité que l'on discerne.

O... n'aurait donc pas été un espion à la solde d'une puissance étrangère, mais, au contraire, un agent de notre contre-espionnage.

C'est ce que la décision qui rendait la liberté et ses documents à O... semblait établir.

Mais Cantoni ne se contenta pas de cette explication. Il affirma hautement sa conviction de la culpabilité de celui qu'il avait dénoncé.

— Si O... est un agent double, pensa-t-il, c'est contre nous ! C'est un traître !

Et, ne s'inclinant pas devant la décision prise, il déposa une seconde plainte écrite contre O... Il exposa qu'un autre personnage, se réclamant de O... et qui — c'est une interprétation de la lettre de dénonciation — devait agir de sa part, lui avait remis un bordereau-questionnaire en le priant de donner des renseignements sur certains points intéressant la défense nationale.

Ces renseignements, évidemment recueillis par les services d'espionnage étrangers à diverses sources pour être ensuite confrontés portaient sur quatre points :

D'abord, sur la perméabilité de notre frontière du sud-est, selon les enseignements des manœuvres militaires. Puis les lieux de recrutement de nos chasseurs alpins, afin d'en dégager le pourcentage des montagnards servant ou ayant servi dans cette arme.

Ensuite les horaires d'escalade et de mise en batterie des régiments d'artillerie de montagne entre Peira-Cava et Saint-Martin-Vésubie.

Enfin, l'occupation de crêtes militaires déterminées au cours des manœuvres.

Quelques jours après qu'il eut adressé cette lettre avec ces précisions aux autorités officielles, le sergent Cantoni était trouvé étendu dans sa chambre, le cœur percé de quatre balles de pistolet.

## Les circonstances ignorées.

Les véritables circonstances de cette mort ont été jusqu'ici gardées secrètes. Ne sont-elles pas révélatrices ?

C'est pendant une marche manœuvre à laquelle il n'avait pas participé et qui avait vidé la caserne que le sergent a trouvé la mort. Ceci explique que le bruit des détonations n'ait pas été perçu.

Comment, cependant, un civil eût-il pu pénétrer dans la caserne sans attirer l'attention sur lui ? Comment eût-il trouvé dans ce vaste établissement la chambre du sous-officier. Il est établi que personne n'est passé par la porte principale gardée par le poste de police.

Mais il existe, derrière la caserne, une petite porte non gardée. Cette issue dessert des bureaux, et, par elle, on peut accéder à l'intérieur.

*Le sergent Cantoni fut enterré avec les honneurs militaires. Sa bière fut recouverte du drapeau tricolore.*





# Leuse du Sergent Cantoni

Un planton croit avoir remarqué deux civils dont l'un répond avec quelque exactitude, à vrai dire bien approximative, aux mystérieux O...

C'est un soldat que son service appelait dans la chambre de Cantoni qui découvrit le cadavre. Celui-ci gisait sur le dos, l'arme à dix centimètres de la main droite.

Aucun papier n'était déposé sur la table ou sur un meuble à proximité du corps.

## L'agent X... est-il le mystérieux O...

Or, à peine venait de se dérouler ce tragique événement qu'un agent niçois du contre-espionnage était mandé d'urgence à Paris.

Celui-ci, dont le nom correspond à l'un des pseudonymes de O... mais qui est classé sous le numéro qui le désigne, descendit dans un grand hôtel du premier arrondissement. C'est là d'ailleurs qu'il se rend à chacun de ses passages dans la capitale et où il fait de longs séjours.

Cet hôtel est, en effet, le lieu de concentration de l'espionnage d'un pays voisin. Cette circonstance n'est pas inconnue de nos services. Et des agents de chez nous choisis parmi les plus habiles y sont appostés à leur tour et y veillent.

Il y aurait tout un roman à écrire sur les surveillances et les tractations dont cet établissement est le théâtre.

C'est là où l'espion Montéfiore fut pris en filature et finit par être arrêté à la gare du Nord.

C'est là que la *Sigourantza*, qui est à l'Italie ce qu'est l'*Intelligence Service* pour l'Angleterre, a établi ses discrètes assises.

Ce qui est aujourd'hui certain, c'est que l'agent arrivé de Nice au lendemain du trépas inexplicable, ou trop vite expliqué, du sous-officier Cantoni, reçut l'ordre de cesser toute activité. Un de ses chefs directs, qui lui transmettait ses ordres coutumiers, lui interdit toute mission.

L'agent X... (comment le nommer autrement) dut quitter le grand hôtel où il s'était installé et s'établir dans la plus modeste retraite qui lui fut assignée.

Or, un incident — c'est le moins qu'on puisse dire — ne tardait pas à se produire et il ne fut pas révélé malgré sa gravité.

Cependant que l'agent X... était cantonné dans la proche banlieue parisienne et étroitement surveillé, il fit savoir à l'un de ses gardes du corps qu'il avait une révélation importante à faire.

Une personnalité du contre-espionnage accepta de rencontrer l'agent X... La rencontre eut lieu dans un débit de Saint-Denis. L'agent X... proposa à son important interlocuteur de le conduire à l'étranger, afin, sans doute, de lui démontrer son innocence. L'autre feignit d'abord d'accepter. Puis, devinant le piège, le lendemain, il eut avec X... une nouvelle conversation. Sans doute lui fit-il part de ses soupçons.

En tout cas, c'est à l'issue de cette rencontre que le grave incident eut lieu.

Il était minuit. L'interlocuteur de l'agent X... venait de prendre congé de lui. Il traversait l'avenue du Président Wilson, assez loin encore de la porte de la Chapelle, lorsqu'il perçut le bruit d'une détonation. En même temps, il était légèrement blessé d'une balle de revolver.

Il put néanmoins, sans agression nouvelle, regagner sa voiture garée à quelques pas de là.

Avait-il été assailli clandestinement par l'agent X... ?

Le silence le plus absolu et le plus hermétique est conservé sur cette tentative et sur son auteur.

Aucune plainte n'a été déposée. Aucune poursuite ne semble devoir être envisagée.

## Services spéciaux.

L'agent X..., en qui l'on croit pouvoir identifier le meurtrier possible de Cantoni, a été longtemps « observateur » des milieux fascistes en France. Il a aussi exercé ensuite sa surveillance sur les milieux anti-fascistes.

On peut dire que son existence était quelque peu compliquée. Faux fasciste chez les fascistes, faux anti-fasciste chez les anti-fascistes, il avait fait preuve d'une extraordinaire finesse. Et il est réputé pour avoir rendu à notre pays des services incontestés.

C'est lui qui a révélé un traité d'alliance secret entre la *Sigourantza* et les bureaux de renseignements du Reich.

Ceux-ci, en effet, depuis peu de temps, se communiquent réciproquement leurs découvertes.

C'est ainsi que l'agent X... retrouva des plans des fortifications de Bitché sur un agent de la *Sigourantza*. Celui-ci possédait aussi des documents sur l'armée rouge des Soviétiques qui provenaient de l'Allemagne. Par contre, l'agent X... retrouva chez un agent de Chemnitz une carte des routes stratégiques projetées de la région du Sud-Est.

L'agent X... avait surpris le double objectif des deux services voisins qui avaient associé leurs efforts pour percer la connaissance de nos fortifications souterraines des Alpes.

Pour que cette mission lui fût facilitée, il avait reçu un plan d'une partie de ces travaux. Coïncidence qui semble encore établir l'identité entre X... et O...

Ce plan était celui d'une petite fraction d'un dispositif de tranchée. Le plan était exact. Mais les mentions de lieu qui y étaient portées étaient inexactes. Ceci, afin d'enlever toute valeur dangereuse et révélatrice à ce document, tout en lui laissant son apparence d'authenticité.

Ainsi, l'agent pouvait-il inspirer confiance à l'organisation étrangère et surprendre la source de ses renseignements chez nous. Il y avait maintes fois réussi.

C'est lui aussi qui avait été chargé des missions de surveillance de certaines villas du littoral ou de la région alpine.

Il avait même fait découvrir aux environs du fort du Barbonet des habitations suspectes entre Bevera et le col de Braus et aux carrefours des routes stratégiques du col Saint-Jean, et de Sospel à Castillon.

Ses états de service lui ont-ils valu un traitement spécial ?

## Le nécessaire silence.

Certes, les services de sûreté spéciale n'aiment pas les amateurs à qui il arrive parfois de découvrir un véritable espion. Presque toujours, le personnage suspect était déjà connu et repéré de la police. L'intervention d'un tiers interrompt et gêne une surveillance commencée, une filature entreprise. Fut-ce le cas du malheureux Cantoni ?

Ceci, cependant, n'explique pas le drame dont il fut la victime.

Le sous-officier niçois s'est-il vraiment suicidé ? Les pouvoirs civils le soutiennent sans conviction et contre toute vraisemblance.

A-t-il été sommairement exécuté par un agent dont il avait découvert la trahison ?

L'assassin est-il cet agent X..., qui avait donné à la France des gages qui paraissent si sûrs ?

Est-ce lui qui, convaincu du crime, a voulu, en outre, assassiner son chef, l'autre soir, à Saint-Denis ?

Hésite-t-on encore sur sa double culpabilité ?

Ou plutôt la connaît-on et ne peut-on la révéler sans risquer de livrer les secrets de nos services de défense contre la trahison ?

Là, sans doute, est la vérité.

Cantoni a mérité de reposer dans le cercueil des victimes du devoir.

Son mystérieux trépas est un chapitre nouveau de ce terrible roman d'aventures qu'on pourrait intituler : « Les drames de l'espionnage ».

X. X. X.





# QUELQUES-UNS

CÉSAR LA FOUINE

La Préfecture de police est une administration, sans doute, mais une administration qui se distingue des autres par bien des points, et notamment par celui-ci : on y utilise les compétences. Autant que faire se peut, on emploie chacun dans la spécialité où il est susceptible de produire les meilleurs résultats. Bonne méthode...

Si certains inspecteurs, prisonniers d'un cadre bureaucratique particulièrement étroit, usent leur existence à remplir des formules, c'est qu'ils ne sont guère capables d'autre chose. Des chevaux de manège à qui l'on ne demande que des labours de chevaux de manège...

La majorité des effectifs de la Tour Pointue vaut heureusement mieux que cela. Les hommes intelligents et adroits n'y manquent pas, que des chefs avisés savent orienter selon leurs facultés et même — ce qui est du raffinement — selon leurs goûts. Ne travaille-t-on pas mieux lorsqu'on travaille avec plaisir ?...

Tel est le cas de César Beaudu, brigadier sans brigade, franc-tireur, foinard émérite et grand leuveur de gibier de galères...

Un as ? Oui et non. Mais à coup sûr un original. Ils ne sont pas deux comme lui de la Police judiciaire à la Sûreté générale.

\*\*\*

César Beaudu, malgré son prénom pompeux, est un petit bonhomme sans allure ni panache. Etriqué, mince, chétif et mi-teux, il donne plutôt l'impression d'un comptable besogneux que d'un policier... Ses chemises sont immanquablement douteuses, ses pantalons élimés, ses chapeaux crasseux et ses talons tournés. Est-il « sale » de son naturel ? Pas spécialement. S'habille-t-il ainsi par tactique ? Pas spécialement non plus. Il obéit plutôt à une espèce de superstition. Ainsi se trouvait-il vêtu, ou à peu près, lorsqu'il réussit sa première grosse affaire. Les fétichards sont tous les mêmes...

Mais que fut sa première grosse affaire ? Voici :

Un cadavre de jeune fille — dix-huit ans — avait été trouvé dans une villa de banlieue. Mort consécutive à des pratiques un peu spéciales témoignant de mœurs non moins particulières. La flagellation fait ainsi plus de victimes qu'on ne croit...

Le propriétaire de la villa habitait au Maroc. Il avait loué, par l'intermédiaire d'une agence, à des gens du « milieu », qui, évidemment, s'étaient volatilisés. Le meurtre n'ayant été découvert qu'à huit ou dix jours de distance, ils avaient eu le temps de mettre bien des kilomètres entre eux et la police française. On acquit la certitude qu'ils se cachaient en Amérique du Sud. Allez les chercher dans la pampa. Un mandat d'extradition fut lancé. Mais bah...

Le commissaire chargé de l'enquête finit par transmettre ses dossiers et ses rapports au parquet. Et le parquet classa...

Seul César Beaudu, qui débutait dans la carrière, et qui avait eu l'occasion de suivre son patron sur les lieux du drame, persévéra dans l'étude du problème. Il s'occupait évidemment des petites besognes qu'on lui confiait de droite et de gauche. Mais dès qu'il trouvait un moment de loisir, il revenait à ce qu'il appelait « la grande question ». Il se faisait le raisonnement suivant :

— Ce crime n'est pas uniquement imputable aux « gens du milieu » qui étaient les locataires de la villa. Ces gens-là, dans le but de gagner de l'argent, organisent des séances de flagellation comme ils organisent des séances de n'importe quoi. Mais ils ne pratiquent pas pour leur compte... L'individu qu'il faudrait trouver, c'est « le client », c'est le sadique pour qui, sinon par qui, est morte la jeune fille... Or, ce client était forcément un homme riche... Et de deux choses l'une : ou cet homme était un étranger de passage, auquel cas nous devons retrouver sa trace dans un grand hôtel... Ou cet homme est un Parisien notoire par la fortune, un financier, un industriel, un commerçant ou un rentier à qui sa situation même rend toute fuite impossible... Partir, pour lui, eût été dangereux. D'abord par l'abandon de sa situation, ensuite par le risque de donner l'éveil...

Ici, César Beaudu ne se dissimulait pas que si son homme était un étranger — première hypothèse — il n'avait que fort peu de chance de le rattraper. Mais il inclinait plutôt pour la deuxième hypothèse.

Car il se disait encore :

— La location de la villa remontait à environ huit mois, et nous savons, par des

En haut : César Beaudu, brigadier sans brigade, franc-tireur, foinard émérite et grand leuveur de gibier de galères.

Ci-contre : Dites donc, des fois que vous iriez à Bobigny, du côté du 6 du chemin des Rondes ? Vous pourriez peut-être m'emmener.

voisins, que nos locataires y venaient environ une fois par semaine, tantôt le mardi, tantôt le jeudi, tantôt le vendredi ou le lundi. Il n'y avait pas de jour fixe... De ceci, nous pouvons conclure que le client était un habitué, donc un sédentaire... Qu'il y eût plusieurs clients et que les séances soient organisées tantôt pour l'un et tantôt pour l'autre, c'est évidemment possible, mais peu probable. Les sadiques de cette espèce ne sont pas légion... Non, un unique client, très certainement, et non seulement riche, mais encore assez libre de son temps pour choisir, à sa fantaisie, ses dates de « distractions »...

Ces spéculations étaient bien fragiles sur leurs bases. C'est ce que le patron fit observer à Beaudu lorsque celui-ci, lui ayant demandé audience, lui exposa « son système ». L'inspecteur, cependant, ne se démontra pas :

— Bien sûr, patron, mais...

— Mais quoi ?

— Si nous avons un moyen de trouver le bonhomme, c'est celui-là...

Lequel ?

— Partant de mon système, il faut mener une enquête dans les cinq ou six maisons de Paris qui se sont fait une spécialité de... — Et vous pensez que votre type vous attend, là, bien sagement ?...

— Non. Je pense que sa petite aventure a dû le calmer, et que, précisément, il a dû cesser de fréquenter les maisons en question dès la date du crime...

— Tiens, tiens ! Pas bête, ça... Eh bien, mon vieux, allez-y. Essayez. Mais on ne vous dira pas grand-chose... On a la bouche cousue, dans ces endroits-là...

César le savait bien, qu'on avait la bouche cousue dans ces endroits-là... Aussi se garda-t-il soigneusement de se présenter sa carte d'inspecteur à la main aux sous-maîtres ou aux officiantes...

Mais il s'enquit, auprès des services intéressés, des « pensionnaires » des cinq ou six maisons spécialisées qui, pour une raison ou une autre, avaient momentanément quitté le métier. Et il en repéra une qui, poitrinaire, venait de partir pour Berck. Elle avait fait des économies et pensait se guérir dans un sana...

La rejoindre ? La questionner ? Sans doute, mais sans éveiller sa méfiance. Le mieux était de lui dépecher une jeune femme quelconque — il y en a plusieurs à la préfecture pour faire ce métier — qui s'installerait dans le même sana comme pour une cure, qui se lierait avec la transfuge en lui racontant qu'elle faisait le même métier qu'elle et qui lui soutirerait, sans qu'elle s'en doute, les informations utiles.

Il lui suffirait d'amorcer :

— Moi, j'ai connu un type qui...

L'autre reprendrait :

— Et moi, j'en ai connu un qui...

La tentative réussit à merveille. Au bout de cinq ou six jours, l'espionne recueillait une précision :

— Il y en avait un, au 16, lui confiait sa nouvelle camarade, qui aurait donné n'importe quoi pour qu'on fasse pas le boulot au chiqué. Une brute, alors !... Tu ne peux pas te faire une idée !... L'ambassadeur, qu'on l'appelait... Mais un bon client. Le billet facile... Il venait souvent, mais un jour, plus personne.

— Il y a longtemps ?

— Deux, trois mois peut-être...

— Je te demande ça parce que je crois l'avoir connu, ton type. Comment qu'il était ?

— Un grand maigre avec de gros sourcils. Un étranger...

— C'est bien ça. Est-ce qu'il ne t'avait pas proposé de venir dans une villa, quelque part ? A moi...

— Non. Mais il l'avait demandé à Germaine, qui n'avait pas voulu. Tu sais, ces trucs-là, c'est trop dangereux... A preuve, tu te souviens. L'histoire de la gosse qu'on a trouvée à Bobigny... Ah ! dis, mais c'est à ce moment-là qu'on l'a plus vu, le type... Tu vois que ça soye lui...

\*\*\*

Nanti des renseignements fournis par sa consœur, Beaudu se mit en chasse... Il possédait une description physique du « type » et l'indication que comportait son surnom : « l'Ambassadeur »...

Fallait-il chercher dans le monde diplomatique seulement ou dans le monde des étrangers en général ? Si encore « l'officiante » avait pu préciser la nationalité du client... Enfin, il s'agissait, en somme — Paris est grand — de découvrir une aiguille dans une botte de foin...

Beaudu se mit à parcourir les bars, les théés et les boîtes de nuit que fréquentent les étrangers. Il obtint même qu'on le détache aux services de surveillance des

galas diplomatiques. Partout, il scrutait les gens, cherchant un grand diable maigre aux gros sourcils...

Cela dura deux mois. Et au bout du deuxième mois, Beaudu fut convoqué au bureau du patron :

— Rien de nouveau ?

— Pas encore, chef...

— Oui. Eh bien, ce petit jeu a assez duré. Demain matin, vous vous mettez à la disposition du brigadier Chausson. Il a un travail à vous confier...

— Mais, patron...

— Non, non. Ça suffit. Vous avez assez perdu de temps comme cela. Soyons sérieux...

— Bien, patron.

Le lendemain, Beaudu se mettait aux ordres du brigadier Chausson et se voyait confier une surveillance d'entrepôts, pour une affaire de vol, du côté de Boulogne... Il s'y rendit, fagoté en demi-clocharde, avec l'intention de traîner le long des berges, à l'affût d'un indice quelconque. La journée s'écoula, mortellement creuse. Et, le soir venu, ayant aperçu son collègue chargé de le relever pour la nuit tourner à l'angle des entrepôts, notre inspecteur mit le cap sur Paris. Il n'avait plus qu'à rentrer chez lui...

Il arrivait au pont de Saint-Cloud lorsque, tout à coup, dans une voiture qui prenait le virage, il aperçut un homme de quarante ans environ, maigre, au visage émacié et aux épais sourcils bruns. Sur la voiture, il avait pu lire les deux lettres sacro-saintes : C. D. ce qui signifiait : corps diplomatique...

Diab !...

Le véhicule, ayant franchi le pont, tournait à gauche et stoppait aux abords d'un restaurant connu pour ses cabinets particuliers. Beaudu pressa le pas et vint monter la garde...

Il attendit jusqu'à minuit que son homme se décidât à sortir et à reprendre son auto. Il entendait bien ne pas le lâcher...

Entre temps, il avait interrogé le chasseur du restaurant. Et il avait appris que son homme était le consul général d'un pays qu'il est inutile de désigner.

— Est-ce qu'il vient souvent ici ?

— Très souvent, par séquences. Mais il est bien resté quatre mois sans se montrer... Parfait que son gouvernement l'avait chargé d'une mission dans une conférence, à Genève...

— Ah !...

Ainsi s'expliquaient bien des choses. Mais pas assez au gré de Beaudu. Il décida d'agir sans délais...

Lorsque le consul revint à sa voiture — ses belles amies devaient s'en aller de leur côté — l'inspecteur l'interpella froidement :

— Dites donc, des fois que vous iriez à Bobigny, du côté du 6 du chemin des Rondes ?... Vous pourriez peut-être m'emmener avec vous ?...

Le 6, chemin des Rondes, c'était l'adresse de la fameuse villa... Et malgré la nuit, Beaudu vit pâlir son homme.

— Alors, vous ne voulez pas ?...

D'une voix décolorée, l'étranger jeta au chasseur : — Dites donc, vous !... Qu'est-ce que vous attendez pour me débarrasser de cet individu ?...

Au reste, il était déjà assis sur son siège, devant son volant. Il n'eut qu'à embrayer et qu'à partir...

Il habitait à Montparnasse, ce que Beaudu savait pour avoir lu la plaque fixée sur le tablier de l'auto. Et quand il arriva à la porte de son immeuble, après avoir rangé sa voiture au garage voisin, il trouva l'inspecteur qui l'attendait, adossé au mur... Un taxi l'avait amené par un autre chemin...

— Qu'est-ce que vous voulez encore ?...

— Moi, rien... J'avais compté sur vous pour me rentrer à Bobigny. Mais vous n'êtes pas gentil. Je suis venu pour vous dire, pas. Des fois que vous soyez...

— Faut-il que j'appelle un agent ?...

— Oh ! si vous voulez... J'ai presque l'air d'un clocharde, mais je suis de la Grande Maison, moi aussi... On se comprendra...

L'homme avait sonné. La porte s'ouvrit. Sans ajouter un mot, il pénétra dans l'immeuble et disparut... Beaudu marcha alors jusqu'au coin de la rue où il rencontra des gardiens de la paix. Il leur enjoignit de surveiller la porte de l'immeuble... Puis il se rendit au commissariat et, de là, téléphona au domicile personnel du patron :

— Je le tiens...

— Qui ça ?

— Le meurtrier de Bobigny...

— Hein ?...



# DE LA S.G. ET DE LA P.P.



Il fut découvert dans une villa de banlieue.

de police... « La Fouine » allait-il réussir là où cent inspecteurs, brigadiers ou commissaires avaient échoué ?... Il s'embarqua dans l'aventure, et ceci par la gare d'Orsay... Piétinant froidement les plates-bandes de la Sûreté générale, il se rendait dans une ville du Centre où l'activité des faussaires semblait particulièrement intense. On évaluait à cinq millions au moins la circulation illicite. Beaudu se disait, car il ne marchait jamais au hasard :

— Pour que mes clients aient pu si rapidement répandre (dans la ville en question, les premières constatations du délit ne remontaient qu'à trois ou quatre mois) cinq millions de coupures, il faut qu'ils disposent d'une ou plusieurs banques, d'un ou plusieurs bureaux de poste où d'un gros commerce... Ou il faut qu'ils soient cinquante... Et encore !...

Ce n'était pas si mal pensé. Mais il fallait passer de la théorie à la pratique. Et ça !... D'abord, par où commencer ? Par quel bout prendre l'enquête ?... Beaudu n'en savait absolument rien, mais il s'avisait d'un stratagème d'ailleurs fort simple... Il se mit à fréquenter les caboulots les plus mal famés de la ville. Il offrit à boire et, par ce moyen éprouvé, se créa rapidement des relations. Mais on s'étonna de lui voir l'argent si facile. Et l'on supposa qu'il avait « fait un coup », quelque part, dans une autre région. On le tâta :

— Où qu't'étais avant de venir ici ?...  
— Où que j'étais ? Ça c'est mes oignons...  
— Oh ! te fâches pas ! On est copains, quoi ? Si tu veux pas le dire, le dis pas... Mais t'as su en prendre, hein ?... T'avais un filon...  
— Un filon ? On a toujours un filon...  
— T'sais, si t'as besoin d'un coup de main, on est là...

Il laissa passer quelques jours de plus, puis il glissa, à deux ou trois individus bien choisis :

— Si vous voulez un petit travail bien tranquille, j'ai votre affaire... Les commerçants manquent de monnaie, pas ? Ils courent tous après les billets de vingt ronds... C'est un service à leur rendre que de leur en procurer... Alors voilà : vous leur en procurez tant qu'ils en veulent, par pure bonté d'âme, par charité chrétienne... Vous comprenez ?... Vous leur donnez cent petites coupures de un franc et ils vous refilent à la place une grosse coupure de cent balles... Ah ! s'ils comprenaient ! Ils interrogèrent seulement :

— Qu'est-ce qu'on gagne ?  
— Vingt-cinq du cent...  
— Ça colle.

Et le « travail » commença... Chacun des hommes de la Fouine faisait en moyenne trois cents francs d'affaires par jour. Cela coûtait donc à la Préfecture, chaque soleil nouveau, deux cent vingt-cinq francs environ, car les billets que distribuait l'inspecteur n'étaient pas des billets faux. On pouvait s'extasier sur l'excellence de leur imitation. Ils étaient rigoureusement identiques aux vrais. Et pour cause...

Beaudu pensait que les faussaires, alertés par leurs agents distributeurs, se mettraient en relation avec lui, le tâteraient, essaieraient de l'enrôler ou de l'éliminer.

— De toutes façons, se disait-il, il y aura contact. Et je verrai le mouvement... Mais dix jours passèrent sans résultats. Et la solution arriva, comme elle arrive neuf fois sur dix, par le chemin de l'imprévu...

— C'est épatant, dit un « courtier » en rendant ses comptes, j'en place partout où je veux sauf dans les succursales des « Stocks Réunis ». Là, ils ont toujours de la monnaie...

— Moi, c'est pareil, enchaîna le deuxième. Il n'en fallut pas davantage. La Fouine tenait une piste. Le lendemain, il parvenait à préciser un point : les « Stocks Réunis », grosse maison à succursales multiples, ravitaillait directement ses gérants en petites coupures. Chaque semaine, on en remettait à chacun pour plusieurs milliers de francs, suivant l'ordre de grandeur des besoins...

— Etait-ce possible ? Pouvait-on réellement soupçonner les propriétaires des « Stocks Réunis », deux frères dont l'un était juge au tribunal de Commerce, et l'autre conseiller général ? La chose parut délicate à Beaudu qui, selon son habitude, résolut de prendre le taureau par les cornes.

Il se présenta aux deux frères, exhiba sa carte et interrogea :

— Comment vous procurez-vous les coupures que vous distribuez à vos gérants ?

— Mais... par notre banque... C'est le caissier qui s'arrange pour nous rendre ce service. Il vient lui-même, chaque mardi... Tenez, c'est justement mardi aujourd'hui... Il est midi. Il sera là dans un quart d'heure.

— Ah ? Et combien vous remet-il en petites coupures ?...

— Deux cent mille...  
— Coupures neuves ?  
— Non. Mais relativement propres...

— Il les salit donc avant de vous les passer...

— Comment ? Que voulez-vous dire ?...

— Vous comprendrez dans

cinq minutes.

Mais dites moi... Ce fameux caissier a dû quitter la banque depuis quelques minutes déjà ? Il est midi dix.

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !

— Alors, demandez donc le directeur au téléphone... Peut-être est-il en

re là... Si oui, priez-le de jeter un coup d'œil sur les livres de son caissier et de vous dire quel est le montant exact des petites coupures officiellement disponibles...

— Sans doute !



Une jeune femme s'installerait dans le même sana, se lierait avec la transfuge et lui soustrairait sans qu'elle sans doute des informations utiles.

libéré les bras de sa charge, Beaudu lui passa les menottes. Clic...

Cueillir le reste de la bande ne fut qu'un jeu pour la Fouine... Quant aux propriétaires des « Stocks Réunis »...

On se garda d'approfondir leur cas. Étaient-ils ou non complices ? Ils versèrent dix millions dans les caisses de la chambre de Commerce.

Et l'on étouffa l'affaire...  
(A suivre.)

PIERRE VIGNON.

Bientôt, POLICE-MAGAZINE publiera :

## LA CAGE AUX VICES

Souvenirs de MARIA VAN LEN DE GHEM

ANCIENNE DIRECTRICE D'UNE DES BOITES DE NUIT D'ANVERS LES PLUS ACHALANDÉES QU'AIT JAMAIS PRIS POUR CADRE A SES ÉBATS LE MONDE DE LA NOCE INTERNATIONALE....

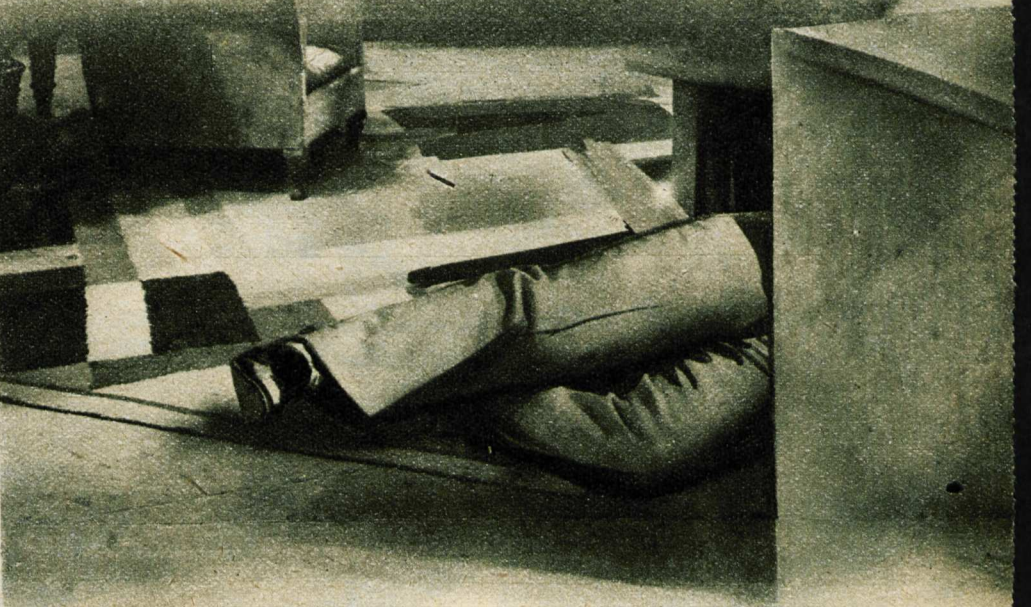
SEULE, LA SINCÉRITÉ DE CE TÉMOIGNAGE — QUE NOUS PUBLIONS A TITRE DOCUMENTAIRE — PEUT EN FAIRE EXCUSER

L'AUDACE INOUIE

## LA CAGE AUX VICES

RÉVÉLATIONS SUR LES BAS-FONDS D'ANVERS

Le lendemain les journaux annonçaient le suicide du Consul.



Les explications durèrent cinq minutes. Après quoi le patron ordonna :

— Dites aux agents d'abandonner leur faction. Et rentrez tranquillement chez vous... Surtout, pas de complications. Vous passerez me voir demain matin à dix heures. On avisera...

— Comme vous voudrez, chef...  
Il fut parfaitement inutile d'aviser. Le lendemain, les journaux de midi annonçaient le suicide du consul général de l'État de...

Mais Beaudu reçut les félicitations personnelles du préfet. Et son nom fut marqué d'une croix rouge au tableau d'avancement.

Sacré Beaudu !...  
Dès lors, sauf en ses jours de congé, il ne s'habilla plus qu'en « clochard demi-portion ». L'expression était de lui... Il expliquait à ses collègues, à l'occasion :

— Mon vieux, pendant trois mois, je travaille comme un malheureux pour dégouter un client. Je cherche dans tous les coins, je renifle, je fouine, je tourne, je vire. Et rien... Un beau matin, je m'habille comme ça... Et vlan ! Je tombe sur mon zèbre... C'est peut-être idiot. Mais quand je ne suis pas fringué à la mode de la Maubert, il me semble que je ne puis rien faire de bon.

Au début, lorsqu'un collègue rencontrait Beaudu dans la rue, il faisait semblant de ne pas le reconnaître et de le prendre pour un pauvre. On lui mettait des sous dans la main, on lui demandait ses papiers. C'était une blague rituelle de la maison... Mais peu à peu, on s'habitua. Et puis, les succès s'accumulant, notre inspecteur finit, malgré sa vêtue, par imposer un certain respect. Et un beau matin, il reçut ses galons de brigadier.

Il se rendit chez son chef pour le remercier. Et il lui dit :

— Je veux bien être brigadier, mais à la condition de ne pas avoir de brigade. Pour bien travailler, il faut que je travaille seul, tout seul...

— Entendu. Ça m'est parfaitement égal. Je compte d'ailleurs vous passer les affaires restées sans solution. Vous choisirez là-dedans ce qui vous intéressera. Et vous ferez ce que vous voudrez.

— Ça, patron, ça me plaît...

— Eh bien, tenez, en voici cinq ou six. Choisissez...  
Il prit tout le paquet. Le chef sourit et lui souhaita bon courage...

— Soyez tranquille...

Il emportait ses dossiers comme des proies. Il s'installa dans un coin du bureau des brigadiers et se mit à les étudier « à la loupe ». Et rien n'était plus curieux que de voir ce petit bonhomme furtif, aux cheveux trop longs, à la barbe de huit jours et aux vêtements crasseux, compulser des documents avec une sorte de passion vorace. Il avait l'air, avec son nez pointu et ses gestes menus et vifs, d'un rongeur affamé...

Chausson goguenardait :

— On ne saura jamais si c'est un rat ou une souris, ce type-là !...

Souris ? Rat ? Les délinquants de toutes zones l'eussent plutôt appelé chat... Néanmoins, aucun de ces trois mots ne lui servit pratiquement de surnom. On ne sut jamais pourquoi ni comment, mais de consentement commun, il ne fut bientôt plus désigné à la Préfecture que par le sobriquet de « César la Fouine », ou mieux encore de « la Fouine » tout court. Au vrai, il faut bien le dire, rien ne pouvait lui convenir davantage...

« La Fouine », donc, avait résolu d'inaugurer ses galons de brigadier par un grand coup, par un coup, non d'essai, mais de maître... En conséquence, il choisit, pour s'en occuper d'abord, le dossier le plus broussailleux de la série communiquée par le chef, le dossier d'une affaire de fausse monnaie...

Affaire de fausse monnaie, oui. Mais pas de fausse monnaie d'Etat. Il s'agissait des coupures que, durant plusieurs années, émirent, pour les besoins locaux, les chambres de commerce départementales. On se souvient de ces petits billets crasseux qu'on acceptait ici, qu'on refusait là, qui se déchiraient en tous sens et dont le dessin, finalement, disparaissait sous l'entrecroisement des bouts de papier gommé... De toutes parts, des plaintes affluaient à la Sûreté générale, laquelle, pensant que la bande de faussaires imprimait les coupures à Paris, s'était déchargée du dossier sur la Préfecture



# LES PIRATES MODERNES

III (1)

Avec les convoyeurs d'alcool à travers les solitudes glacées.

**S**AMLEI est un type étrange. Il est né en Suède d'une mère danoise et d'un père anglais, ancien convict. Depuis douze ans il s'est établi dans les régions les plus extrêmes du golfe de Botnie, à proximité de la frontière finno-suédoise. Au delà, c'est le désert lapon, la solitude. Il faut compter, quand la mer n'est pas prise, quinze jours pour amener l'alcool des bouilleries de Windau ou de Riga jusqu'à l'entrepôt de Kémi. Les traversées ne peuvent se faire qu'avec de fins voiliers et seulement à la belle saison. Les glaces bloquent le golfe quatre mois de l'année. Raison de plus pour mettre les bouchées doubles quand on le peut et pour garnir les réserves échelonnées tout au long de la côte finnoise entre Vasa et Kémi. Après quoi, on organise des caravanes qui, par terre et par le nord, redescendent en Suède, voire en Norvège.

Inutile, en effet, de chercher un passage sur les eaux. Le Golfe, à peine plus large à cet endroit que notre Pas-de-Calais, est coupé dans sa juste moitié par une barrière de canonniers suédoises qu'on dirait constamment plantées là, immobiles comme des sentinelles et qui guettent nuit et jour les contrebandiers.

Côté opposé la garde est assurée par les avisos finnois. Heureusement, la route vers l'Océan Glacial est à peu près libre. C'est ici qu'on admire l'ingéniosité et la persévérance dont font montre vis-à-vis des agents de la prohibition les contrebandiers de l'alcool. Pour se rendre du golfe de Botnie à Petsamo, le port finnois sur l'Arctique, il faut traverser, en traîneaux tirés par des rennes, une bande de terre large de 500 kilomètres. L'hiver, on y enregistre des températures de 30 degrés au-dessous de zéro. Pour échapper aux obus, on risque la faim, le froid, le scorbut.

A Petsamo, l'astuce consiste à utiliser les centaines de trains de bois (2) — cette région tire à peu près toutes ses ressources du bois — qui, à la débacle des glaces, descendent sur des chalans le long des côtes de Norvège, par le Finmark et les Lofoten, pour aller à Dovna, Bergen, etc., Voyez le circuit ! Et faut-il avoir besoin d'alcool !

Mais le rôle de Samlei, encore qu'il soit essentiellement dangereux, ne va pas jusque-là. Il se borne à approvisionner en liquide brûlant la Laponie, hiver comme été. Celui-ci lui est livré à quai de Kémi par les *skeppet-kask*. Les camions ou les traîneaux font le reste, selon les sautes d'humeur du thermomètre. Sa réputation de convoyeur est solidement établie. Ses caravanes franchissent, avec ou sans accrocs, la frontière finno-suédoise, cependant très surveillée. Il connaît toutes les passes et décèle à plusieurs kilomètres la présence d'un douanier ou d'un policier.

On prétend qu'il est très riche et je le crois, car on doit l'être quand on exerce ce métier et qu'on prélève un droit de rouage de 5 marks par litre. D'autant que les Lapons sont insatiables dès l'instant qu'il s'agit d'eau-de-vie à 90 degrés.

Samlei n'est pas un bavard. Depuis sept heures que nous avons quitté Kémi, il va sur son traîneau attelé à deux, ouvrant la marche à la colonne. On jurerait un automate.

En tout, cinq hommes et moi. Dix autres traîneaux sans conducteur suivent à la queue leu leu. Des bêtes intelligentes, ces rennes.

Inutile de préciser que les chemins empruntés ne sont pas ceux fréquentés habituellement par les patrouilleurs en skis. Je ne m'en plains pas : la vue d'une tunique verte n'ajouterait rien à l'harmonie du décor que nous traversons.

Mes compagnons, à la bonne heure ! ont le sens du pittoresque. De rudes lascars, enragés fumeurs de pipes, à la peau jaunâtre, aux yeux vifs et bridés ; avec cela insensibles au froid qui se glisse insidieusement sous nos

canadiennes et paraissant s'en remettre uniquement à leur intuition pour suivre la bonne route.

Nous transportons près de quinze cents litres d'alcool brut. Les Lapons n'aiment pas ce qui est trop doux. Notre but est Ofevertornea, une bourgade située de l'autre côté de la frontière, en territoire suédois. Au retour les traîneaux ramèneront des peaux de rennes et de renards bleus représentant une petite fortune. Aucune autre monnaie n'a cours sous cette latitude.

Le pays que nous traversons ressemble à un immense désert blanc, coupé çà et là de boqueteaux rabougris, couverts de givre. Aussi loin que la vue s'étend, nous ne distinguons que des entassements neigeux. Cette contrée ne semble avoir d'autre âme que celle de l'étendue vide et du ciel bas et dépoli. Pas un bruit, pas un murmure. Aucune trace d'animalité. Le crissement même des patins des traîneaux, la neige l'étouffe en l'absorbant.

Samlei se prétend sûr de trouver son chemin lorsqu'il a fait une fois le trajet. J'aime mieux le croire sur parole, car je me demande où il peut bien prendre ses points de repère...

Au début de l'après-midi nous faisons une pose et dételons nos rennes. Les braves bêtes n'ont rien pris depuis notre départ de Kémi. Aussi, n'est-ce pas avec une mince satisfaction qu'elles acceptent ce court moment de liberté. Elles en font du reste un profitable usage. Se roulant d'abord sur le dos pour assouplir leurs reins tendus par un effort trop prolongé, elles grattent ensuite la neige de leurs bois à andouillers aplatis en forme de palettes, pour découvrir dessous de rares et maigres touffes de lichen qu'elles avalent non sans les avoir prudemment renifflées.

De notre côté, nous en profitons pour nous dégourdir les jambes en faisant de longues enjambées dans la neige moelleuse qui borne la piste, les pieds chaussés de raquettes. Nous allons un peu à la façon des canards, nous aidant de bâtons et éprouvant le sol avant de faire un pas. Des chutes se produisent même pour l'amusement de ceux qui restent debout. Je confesse volontiers que je ne suis pas du parti des rieurs...

Mais si nous avons parcouru une trentaine de kilomètres depuis le matin, il nous en reste presque autant à faire. Et la frontière est à une demi-heure de course.

Samlei donne donc le signal du départ. Voici maintenant qu'à l'horizon se dresse la masse farineuse d'une forêt de sapins poudrés à frimas. Nous ralentissons légèrement l'allure de nos bêtes et je remarque que, sans s'être consultées, mes compagnons ont tiré de dessous l'amas des couvertures où ils disparaissaient à demi de courtes carabines à répétition.

Rien ne serait mieux choisi, en vérité, que ce lieu étrange, pour nous surprendre. D'autant, mais cela je ne l'apprendrai que plus tard, qu'un poste suédois se trouve à moins d'une lieue.

Nous passons entre les rangs serrés de pins et de sapins rigides et comme drapés dans de longs manteaux argentés. Un lynx roux qui surgit brusquement sous les naseaux de mes rennes, est cause que je fais une terrible embardée.

Les minutes s'égrènent, menaçantes d'imprévu. Nous allons au pas et, même, nous stoppons à un croisement. Ce n'est pas que Samlei hésite sur la direction à suivre. Il doit, plutôt, se passer quelque chose d'anormal. Une main tirant les guides pour immobiliser son attelage, l'autre en éventail près de l'oreille, le contrebandier écoute.

— On vient, souffle-t-il, mais Dieu me damne si je sais de quelle direction.

A cet endroit, la piste creusée en contrebas dans un terrain accidenté et couvert



de bois n'offre qu'un champ médiocre d'investigation. Il est vrai que ceux qui se trouveraient sur les hauteurs auraient aussi les plus grandes difficultés à nous repérer.

A mon tour, je perçois le bruit indéfinissable. Il se rapproche.

— Ah ça ! dis-je, ce bruit, ne serait-ce point le claquement des skis ?

Samlei écoute encore, le corps penché en avant. A la fin il se redresse et grogne.

— Pas de doute, c'est une patrouille de skieurs.

— Policiers ?

— Naturellement...

Tout le monde a compris de quoi il retourne. Ces hommes aux décisions aussi instantanées que leurs réflexes n'ont qu'un geste : ils arment leurs carabines.

Samlei donne un ordre, promptement exécuté.

Trois hommes ont déjà chaussé leurs raquettes et glissent le plus rapidement qu'ils peuvent sur la neige, en direction des trois pistes à l'intersection desquelles nous nous tenons, prêts à agir ou à fuir. La manœuvre est capitale ; il s'agit de savoir si les patrouilleurs viennent de droite ou de gauche, ou s'ils nous barrent la route. Après quoi, nous nous en remettons aux tendons d'acier de nos rennes... si on nous en laisse le temps.

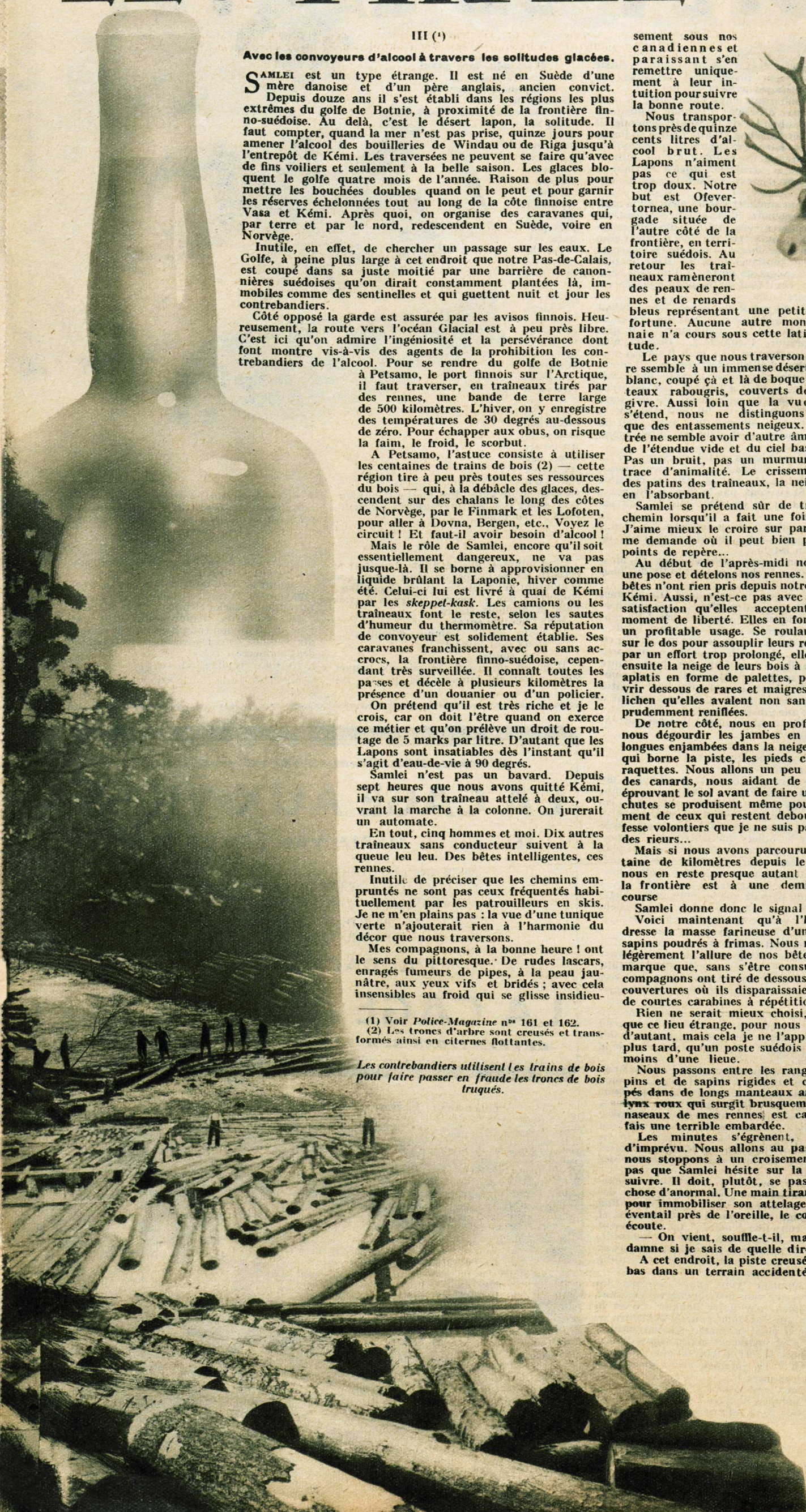
Vérifications effectuées, il paraît que les Suédois viennent à notre rencontre. Ce n'est pas le moment de geler ici à les attendre. Les courtes lanières de cuir s'abattent sur la croupe des bêtes qui, dociles, bandent leurs muscles, virent sur la gauche et foncent avec ardeur sous le couvert interminable.

Nous glissons à un train d'enfer que nous ne ralentirons pas de sitôt, car il est possible que, s'ils découvrent les traces de patins sur le sol, les policiers songent à nous donner la chasse.

(1) Voir *Police-Magazine* n°s 161 et 162.

(2) Les troncs d'arbre sont creusés et transformés ainsi en citernes flottantes.

Les contrebandiers utilisent les trains de bois pour faire passer en fraude les troncs de bois truqués.





# RENES DE LA BALTIQUE



Nous faisons une pause et dételons nos rennes.

Deux heures se sont écoulées. Maintenant la voix de Samlei commande :

— Halte !  
Nous ne demandons pas mieux, nous sommes tous fourbus.

Une rivière gelée déroule ses lacets en face de nous. Sur l'autre rive et la bordant je distingue une rangée de petites collines aux cimes pointues. De la neige partout, naturellement.

— C'est la Kalix, dit Samlei. Nous ne sommes plus très loin du dépôt. Avancez doucement pendant que je vais m'assurer de la résistance de la glace.

Il met ses raquettes et précède le convoi. Je le vois traverser un espace solide, puis enfoncer jusqu'aux cuisses.

— Rien à faire de ce côté, lance-t-il. Voyons à gauche.

Tout en peinant, il côtoie la rivière, rebrousse chemin et repart à la recherche d'une passe. De tout le poids de son corps il pèse sur la glace. Quand elle semble céder, il revient prudemment en arrière, ses raquettes écartées pour offrir une surface plus large. A un certain moment, il tombe dans un trou, se redresse en maugréant, puis contourne un hummock de neige.

Quand il revient, je comprends à sa mine qu'il a trouvé la passe.

Je profite de ce que tout danger immédiat est maintenant écarté pour me hisser sur le traîneau de Samlei et je demande :

— Et si nous nous étions trouvés face à face avec eux ?

Une seconde, le contrebandier me dévisage, l'œil curieux, rend un peu la main à

Les Lapons n'hésitent pas à faire dix lieues pour venir échanger des fourrures de prix contre des liqueurs.

son attelage qui, inlassable, martelle la surface glacée tout en soulevant un léger nuage de grésil qui vient s'agglutiner aux patins, et :

— Je suppose que vous savez vous servir d'un fusil. Eh bien ! moi aussi. Ecoutez : le 17 septembre exactement, je suivais ce même trajet, en camion puisqu'il n'y avait pas encore de neige. Il faut vous expliquer que dans ce cas un seul camion suffit. Vasamo, un Finnois aussi, conduisait. Moi, je me tenais à son côté, une main sur ma carabine. On ne sait jamais, et il n'est pas rare que les Lapons s'en prennent à nos barils quand ils se sentent en force et que la soif les tenaille trop.

« Donc, nous nous trouvions non loin de l'endroit où nous avons eu cette alerte, tout à l'heure, quand nous voyons déboucher, à droite, une voiture venant sans doute de Karunki, un poste suédois qui nous donne d'ordinaire du fil à retordre. Trois hommes et un officier.

« Donc, mettez-vous à ma place... Pas le temps de battre en retraite : ils auraient été sur nous avant

que nous eussions fait demi-tour. Nous rendre ? Impossible !

Et l'alcool, le camion et tout ? Sans compter une vieille condamnation assez lourde que je ne suis pas prêt à purger... Sans hésiter, Vasamo donne un coup de volant et bloque l'engin en travers de la route. Nous sortons les armes de dessous la couverture et nous nous glissons contre les arbres jusqu'à un promontoire dominant de terrain.

« Des secondes passent... L'auto se rapproche et s'arrête près de notre camion. Les « verts » descendent et se mettent déjà en devoir d'examiner une proie qui leur paraît tombée toute cuite du ciel. A vrai dire, ils croient qu'une panne nous l'a fait abandonner.



Des secondes passent..., l'auto s'approche...

« Alors, moi, j'épaule. Vasamo en fait autant : deux coups, un de raté, l'autre, l'officier, a son compte. Les trois survivants fuient, direction de leur voiture. Ils s'abritent tant bien que mal derrière et ne voient-il point qu'ils nous mitraillent à leur tour, au jugé ! La fureur me prend. Je tire dans le tas. Mon fusil est à répétition, c'est un joujou qui vient en droite ligne de Kovno. On a beau dire, aujourd'hui il n'y a encore que les Lithuaniens pour vous vendre de la belle mécanique...

« J'en ai d'abord descendu un deuxième avant que le malchanceux Vasamo s'affaissât à son tour, durement touché... Je l'ai enterré sur place.

« Si les assiégés s'étaient tenus tranquilles, là où ils étaient, le combat aurait peut-être duré très longtemps. Mais ils commirent l'erreur de vouloir prendre la fuite à travers bois. Je les vois encore s'élançant à toute vitesse, leur revolver à la main. Vous parlez d'une cible ! Un coup ici, un autre là, il n'y avait plus personne.

« Un sale souvenir, en somme, conclut Samlei, comme il aurait dit « une mauvaise journée. » Bah ! cela ne m'a pas empêché de refaire le voyage. Et, vous voyez, aujourd'hui encore...

Machinalement, je tâte la crosse de sa carabine. Une belle mécanique, en effet...

Bientôt, nous longeons la rive sous une voûte de sapins dont les branches raidies et lourdes de stalactites paraissent nous défier.

Vers sept heures, nous nous trouvons subitement en présence d'une manière d'esquimaux, enveloppés dans un long manteau à poils bruns qui lui descend de la tête aux pieds ; une carabine de chasse, canon en bas, est suspendue à son épaule par une ficelle. Deux couples de Samoyèdes superbes l'entourent en poussant des jappements. Et pourtant, nous sommes en pleine forêt, loin, semble-t-il, de toute habitation.

— Occupez-vous de ça, ordonne l'homme en suédois, en désignant les traîneaux, à deux ou trois autres apparitions surgies, elles aussi, de la pénombre du bois.

— Venez que je vous présente, dit alors Samlei qui, s'adressant cette fois au bizarre personnage :

— Voici le *Franskmänd* que nous a envoyé Linfelt. C'est lui que vous conduirez jusqu'à Ranea.

Hélas ! Je n'y pensais plus. Cette expédition est en effet la dernière que j'entreprends avec les contrebandiers de l'alcool. Voilà trop longtemps déjà qu'on m'attend et j'ai quelque peu dépassé le cadre de ma mission. A Ranea, je dois trouver le train qui m'emportera vers Stockholm. Finie l'aventure...

Et cependant, l'endroit où nous nous trouvons, si loin des villes, est bien fait pour séduire une nature aventureuse. Une

cage. Plusieurs splendides renards, deux bleus, pour la robe desquels bien des Parisiennes donneraient une petite fortune. Jériska, qui s'emballe moins facilement, les a eus pour un bidon d'alcool. Ça vaut trois mille francs pièce, au bas mot ! Il est juste de dire que Samlei, le convoyeur, d'autres encore et là-bas, à Helsingfors, Linfelt, auront leur part. La contrebande ne se nourrit pas de philanthropie.

Mais la merveille des merveilles tient dans une vieille boîte à biscuit. C'est du quartz, du quartz pourri qui s'émiette entre les doigts, mais qui contient de minuscules grains d'or. On le ramasse, l'été, dans un petit affluent de la Kalix. Il faut avoir le courage de remuer des tonnes de limon pour réunir une cinquantaine de grammes du fabuleux métal. Ce que j'ai là, sous les yeux, représente deux saisons d'efforts insensés... un millier de francs peut-être ! De quoi boire une journée ou deux ! A la manière dont Jériska écrase dans les paumes de ses mains les paillettes magiques qui donnent la fièvre aux hommes, je me doute qu'il n'a pas dû les payer beaucoup plus cher.

Quelles richesses nouvelles n'amassera-t-il pas, ce forban digne d'un livre de Fenimore Cooper, avec le chargement que nous venons de lui amener ?

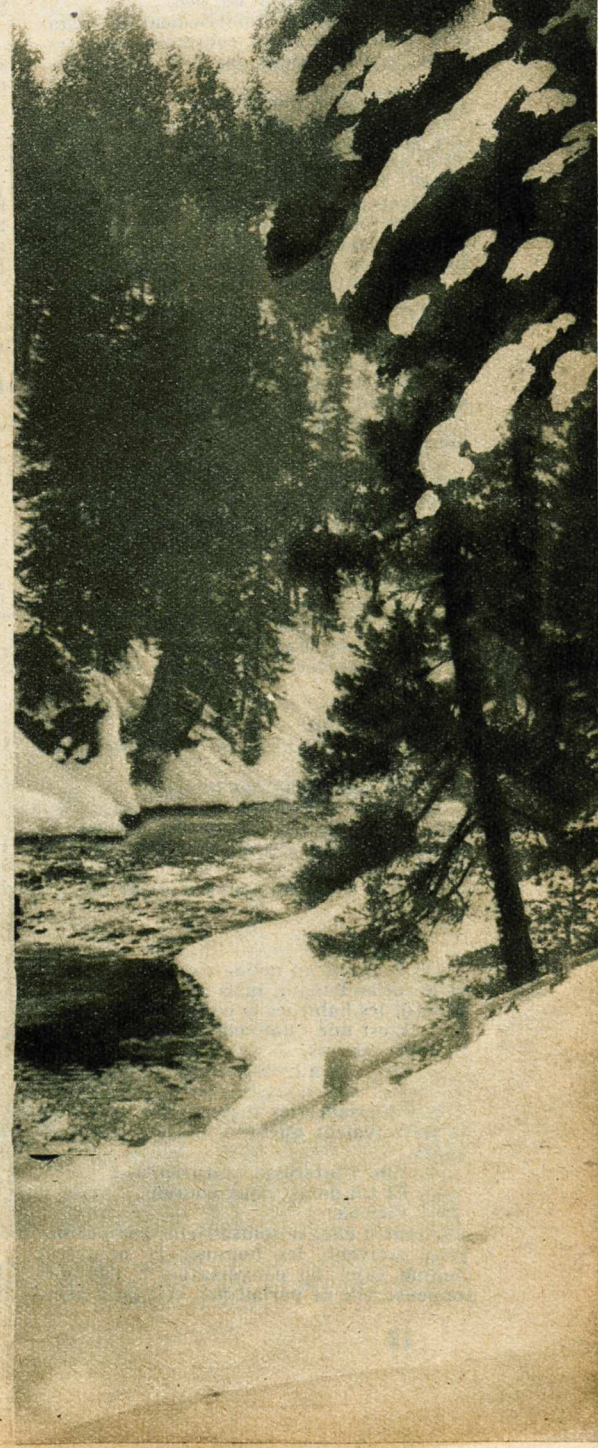
Le précieux liquide est à l'abri ; les deux « commis » lapons de notre hôte, après avoir entravé les rennes et les chiens, sont venus s'allonger près de nous dans la salle commune autour du poêle. Dame ! il n'y a pas de lit pour tout le monde.

Près de moi, l'un des contrebandiers de la caravane bredouille à mi-voix une prière rauque et brève dans une langue inconnue, puis s'enroule dans sa couverture, et l'on n'entend plus que son souffle régulier.

Nous réparons la fatigue d'une journée de chemin à travers une nature hostile sans nous soucier de la croissance du vent qui, dehors, annonce une sérieuse bourrasque de neige...

FIN.

MAURICE LAPORTE.





## REMIS EN LIBERTÉ



Le mécanicien et le chauffeur du rapide tamponneur de la terrible catastrophe de Lagny, que l'on s'était, semble-t-il, un peu trop hâté d'inculper et d'incarcérer, ont été remis en liberté. Les voici sortant de la maison d'arrêt. (R.)

# Le crime devant le cimetière

CHAMBÉRY

(De notre envoyé spécial.)

HUIT heures venaient de sonner. C'était le moment où les cafés se vidaient peu à peu. Des hommes qui s'étaient attardés à une partie de belote achevaient hâtivement leur apéritif et prenaient le chemin de la maison. Les garçons commençaient à respirer un peu.

Dans le principal établissement de Chambéry cependant deux consommateurs restaient, qui n'avaient pas l'air d'être pressés.

Un homme et une femme.

Celle-ci encore toute jeune avait dû être fort jolie, mais le cerne de ses yeux et le pli de ses lèvres marquaient terriblement le visage fatigué. Lui, élégamment vêtu, avec trop de recherche peut-être, semblait, pour un observateur attentif, appartenir à une catégorie d'individus dont la fréquentation n'est pas à recommander.

Ils parlaient tous deux à voix basse, mais lui d'un ton autoritaire et elle sur le mode plaintif :

— Pourquoi, disait-elle, m'avoir amenée ici ? Grenoble est une ville beaucoup plus gaie et j'étais sûre, au moins, d'y faire de l'argent. Tandis que maintenant...

Elle esquissa un geste las que l'homme coupa net :

— Je t'ai déjà dit que je n'admettais pas d'observation. Si je suis venu à Chambéry, c'est que j'avais des raisons. D'ailleurs tu verras que les clients ne manquent pas.

— C'est égal, quand je pense à ce que tu m'avais promis au moment où j'ai fait ta connaissance...

— Assez, hein !

Il n'y avait pas à insister.

Ayant réglé leurs verres, ils se levèrent et se dirigèrent vers la porte que leur ouvrit un garçon.

— Au revoir, messieurs dames.

— Au revoir.

Dans la rue, l'inconnu dit simplement à sa compagne :

— Et maintenant, au boulot !

Puis, la plantant là, il s'en alla vers le plus proche restaurant dont l'enseigne lumineuse piquait d'étoiles le voile sombre de la nuit.

Alors la fille commença son « boulot ».

\*\*\*

On la revit, au même café, le lendemain et le surlendemain, mais seule dorénavant. Bientôt les habitués la connurent.

— C'est une « nouvelle » ? demandèrent-ils aux garçons.

— Oui, il y a trois jours qu'elle vient ici.

— Pas mal, n'est-ce pas ?

Des plaisanteries fusèrent des tables où se retrouvaient quelques notoires commerçants.

— Elle t'intéresse, naturellement.

— Et toi donc, vieux coureur !

— Vicieux.

Quant à elle, se doutait-elle que parfois, voire souvent, les hommes la prenaient comme sujet de conversation ? Toujours songeuse, elle ne parlait pas, et c'est à peine

si, un soir, on avait vu un pâle sourire éclairer son visage aux traits tirés, lorsqu'une grosse plaisanterie avait été contée par le boute-en-train de l'endroit.

Or, un jour elle ne vint pas au café. Ni le matin, ni l'après-midi, ni le soir. Le personnel s'étonna :

— Serait-elle déjà repartie ?

— Penses-tu ? Elle vient à peine d'arriver.

— C'est le colonel qui l'a enlevée.

— A moins, dit le gérant, qu'il ne lui soit arrivé malheur. Ces femmes-là, ça meurt facilement.

Il ne croyait pas si bien dire.

\*\*\*

Ce matin-là, trois hommes arpentaient la route qui conduit au cimetière de Chambéry. Il faisait froid, très froid même, mais le temps était sec et le soleil presque bleu.

Les hommes étaient joyeux.

— Si ça continue comme cela, dit l'un d'eux, nous n'aurons pas à nous plaindre de l'hiver.

— Si ça continue bien sûr, seulement, ça peut changer.

Ils se mirent à rire, mais soudain celui qui marchait du côté gauche de la route s'arrêta brusquement. Il étendit le bras vers un fourré et, d'une voix empreinte d'émotion, il murmura :

— Là, regardez.

— Où, là ?

— Là, tout droit, regardez donc.

Les deux autres regardèrent et virent de quoi provenait l'arrêt brusque de leur compagnon. Dans un taillis, à quelques mètres de l'entrée de la demeure des morts, on distinguait une forme humaine étendue.

— Qu'est-ce que c'est ?

— On dirait une femme.

— Allons voir.

C'était une femme en effet. Étendue sur le dos, les bras relevés au-dessus de sa tête dans un ultime geste de défense. Elle devait être morte depuis longtemps, car elle était froide et raidie. Pas de trace de blessures, mais dans la bouche, ouverte, on voyait la langue, énorme, violacée. Les yeux conservaient l'expression d'une indicible terreur. Sa jupe et son manteau bleus étaient en désordre et remontés sur les cuisses.

Devant l'horrible spectacle, les trois hommes reculèrent.

— C'est un crime, déclara l'un d'eux.

— Ça m'en a tout l'air.

Alors, sans se retourner, ils refirent à grands pas le chemin parcouru et, dès qu'ils furent à Chambéry, se hâtèrent d'avertir les autorités de leur macabre découverte.

L'enquête commença.

Un rapide examen suffit au médecin-légitime pour être fixé. Lorsqu'il se releva, après s'être penché sur le cadavre de la morte, il annonça :

— Cette femme a été étranglée, puis violée.

De leur côté, les policiers battaient les taillis environnants dans l'espoir d'y trouver un indice quelconque. C'est ainsi qu'ils

mirent la main sur le sac à main de la victime, vidé de son contenu. Cela semblait prouver que le vol était le mobile du crime. Mais pourquoi alors le viol du cadavre ? Il était certain qu'un des deux méfaits ne servait qu'à égarer les recherches et à lancer les enquêtes sur une fausse piste.

Crime crapuleux ? Crime sadique ?

Il fallait d'abord identifier la femme.

Des gens qui vinrent devant le cimetière, en curieux, crurent la reconnaître : n'était-ce pas l'inconnue du café. On en eut bientôt la confirmation. Elle était descendue toute seule dans un hôtel voisin et s'était fait inscrire sous le nom de Rose Martinet, venant de Vichy, sans profession. La police téléphona aussitôt à cette dernière ville, mais on lui répondit que le nom de Rose Martinet ne figurait pas sur les listes de l'état civil.

Qui donc était la mystérieuse morte ?

On le sut le lendemain. Elle s'appelait Marguerite Chabot, veuve Bonjour, née à Vichy, en 1908. Depuis la mort de son mari, elle s'était lancée dans la vie galante et, bientôt victime d'un odieux professionnel, avait dû entrer comme pensionnaire dans une maison close de Clermont-Ferrand, puis dans un établissement similaire de Grenoble.

L'enquête, du coup, faisait un grand pas. On rechercha le souteneur et on ne tarda pas à le retrouver. Il avait appris la nouvelle de l'assassinat par les journaux et il ne parut pas autrement étonné d'être interrogé par les policiers.

— Que voulez-vous ! dit-il calmement, je ne sais absolument rien, moi ! Je ne la suivais pas, comprenez. Et puis, pourquoi l'aurais-je tuée ?

Il ajouta, avec une logique déconcertante :

— Ce n'était pas mon intérêt.

Incontestablement, il n'était pour rien dans l'affaire. On le relâcha.

\*\*\*

Deux hypothèses donc, je l'ai dit. Le sadique ou le voleur. Car je ne crois pas qu'il y ait eu deux mobiles.

Et le crime crapuleux paraît bien invraisemblable.

En effet, un ami de passage aurait-il conduit sa victime jusqu'au cimetière ? Aurait-il été jusqu'à l'assassinat pour la modeste somme qu'il devait présumer se trouver dans le sac à main alors qu'il lui aurait suffi d'arracher ce dernier et de prendre la fuite ? Et surtout, aurait-il eu le terrible courage de violenter la morte, simplement pour donner le change. Parce que, il ne faut pas l'oublier, c'est un cadavre qui a été souillé. Sur ce point les conclusions du médecin-expert sont formelles.

Tandis que, dans la seconde hypothèse, tout s'explique. Examinons-la et tâchons d'imaginer le drame :

Marguerite Chabot a donné rendez-vous à un homme ; à un de ses « clients ». Pourquoi devant le cimetière, dans un lieu sinistre et désert ? Sans doute parce que l'homme est très connu dans la ville, où il occupe peut-être une situation enviable, et qu'il ne veut pas se compromettre en allant à l'hôtel. Il retrouve donc la fille devant le lugubre lieu, ou alors il l'emmène jusque là.

Que se passe-t-il alors ? Seul l'assassin pourrait le dire exactement. On peut supposer soit que le crime est prémédité, soit que l'homme brusquement est pris d'une sorte de folie meurtrière. Il passe ses mains autour du cou de la jeune femme, ébauche le geste de l'embrasser et soudain, fixant sur elle ses yeux de bête fauve serre, serre, jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Il se jette alors sur le corps pantelant et assouvit son odieux désir.

Lorsqu'il se relève, il est un instant ter-

rifié par ce qu'il vient de faire. Il va s'enfuir à toutes jambes, mais il réfléchit : si le viol est le seul mobile plausible du crime, les recherches vont se circonscrire. Les gendarmes ne partiront pas à la recherche des traîneurs de routes.

On risque de deviner, de trouver même le nom du meurtrier.

Celui-ci prend une décision, la plus simple : il ouvre le sac à main de sa victime et se saisit de tout ce qu'il y trouve. Puis, sans jeter un regard sur celle qu'il vient de tuer, il s'en va et jette à l'eau, sur sa route, les menus objets de la malheureuse. Comme cela, on ne saura jamais...

Il n'est pas loin, pourtant. Peut-être même, pendant que j'écris ces lignes dans le café où la jeune femme venait prendre ses petits verres, peut-être même est-il là, à une table proche écoutant les conversations qui, toutes, roulent sur le crime du cimetière. Il n'a pas changé ses habitudes, pour ne point donner l'alarme, et il continue comme par le passé à tendre à ses amis une main qui a tué.

A mesure que les jours passent il sait que diminuent les risques d'être identifié. Bientôt l'affaire sera classée, la mort de Marguerite Chabot oubliée.

Comme le crime de la rue des Martyrs, à Paris, celui-ci restera impuni.

On ne retrouve jamais, semble-t-il, les assassins des filles soumises...

GÉO GUASSO.

## Après la condamnation à mort

L'ANNÉE dernière, alors que l'empereur du Japon Hiro-Hito revenait d'une revue militaire, un jeune Coréen nationaliste nommé Li-Hosho jeta une bombe sur la voiture de l'Empereur pendant que l'on ouvrait les grilles du palais impérial. Le chef suprême nippon ne fut pas atteint, mais les éclats de l'engin de mort blessèrent plusieurs des assistants, ainsi que des membres nombreux de la maison militaire.

Le criminel, qui n'avait pas essayé de s'enfuir, fut immédiatement appréhendé. Il passa en jugement devant la Cour suprême de Tokio ; et, comme on pouvait s'y attendre, il a été condamné à mort ; la sentence sera exécutée dans un jour très prochain.

Notre photographie a été prise dans les couloirs du Palais de justice, alors que l'arrêt venait d'être rendu et signifié au prisonnier.

Li-Hosho, la tête recouverte de ce que l'on appelle le « panier des prisonniers » (une sorte de nasse en osier qui dissimule les traits), est au milieu de ses gardiens, qui le reconduisent vers sa cellule, au quartier des condamnés à mort.

Le Coréen qui, pendant tout le cours des débats, a fait preuve d'un calme presque indifférent et a défilé devant le Tribunal l'exposé de ses théories anarchistes avec une logique implacable et parfois émouvante, n'a manifesté aucune émotion à la lecture de l'arrêt le concernant.

Il s'est contenté de dire :

— Je savais ce que je faisais ; d'avance, j'offrais ma vie pour la cause que j'ai embrassée. Je n'en voulais pas particulièrement à l'empereur Hiro-Hito, que l'on ne peut pas considérer comme un tyran ou un despote. Mais je tenais à affirmer, par un geste éclatant, que la Corée, incorporée de force à l'Empire Japonais, ne s'est jamais résignée à cette contrainte.

De fait, l'acte du jeune régicide n'a pas été désavoué par les leaders politiques de son pays ; et il est vraisemblable que sa mort elle-même contribuera à faire de Li-Hosho, dans la suite des âges à venir, une espèce de martyr patriotique.

## UN CADAVRE DANS LA TAMISE



La police anglaise recherche le cadavre d'une jeune fille qui s'est noyée en tombant dans la Tamise avec son automobile. Jusqu'à présent le cadavre n'a pas encore été repêché malgré les plus actifs sondages. (I. P. S.)



# La Belle et la Bête

MARSEILLE

(De notre envoyé spécial.)

**D**E qui était-elle la maîtresse ? Elle faisait croire aux uns que sa vie leur appartenait. Elle savait se rendre douce auprès d'autres.

Eux n'étaient point des Don Juan. Elle, elle était fille soumise.

Amoureux sans âges aux haleines faites d'alcool.

Maîtresse sans joie aux sourires fatigués.

Mais le plaisir va-t-il chercher si loin ? Elle s'appelait Suzanne-Olga Férand. Là-bas, à Marseille, elle était plus connue sous le nom de Paula.

Eux n'avaient point de nom. C'était tout le monde... le boueux, le sidi, le charretier en mal d'amour.

Avec ses cheveux à la chien, sa bouche fendue comme au couteau, ses yeux glauques, c'était la pierreuse que les mains sales, les barbes de deux jours, les besoins les plus obscènes n'éffrayaient point.

Le vendredi 22 décembre son pauvre corps nu fut repêché... hissé des eaux troubles d'un canal de la banlieue marseillaise.

Paula n'était point morte à l'hôpital... Elle était morte autrement. Amour ? Vengeance ? Argent ? Un peu de tout cela et un peu de rien. Ce fut la fin d'une fille soumise au pays du soleil.

C'était le matin de ce vendredi-là. Pour Marseille il faisait froid. Le corps flottait, rigide... gonflé.

Oh !... hisse... L'homme haletait sous l'effort, il appelle un autre homme qui passe.

— Viens... viens m'aider.

Un peu de répulsion.

— Mais c'est un cadavre ?

— Oui... ben oui... c'est une femme, même qu'elle est presque nue !...

Encore un effort et le corps repose sur la berge.

— Quoi faire ?

— Prévenir la police.

Au commissariat du XXI<sup>e</sup> arrondissement — à Marseille il y en a davantage qu'à Paris — un des hommes arrive et débite tout d'une traite :

— On vient de repêcher une morte... oui, tout de suite... il y a quelques secondes à peine... Venez... elle a du sang au front... On l'a repêchée dans le canal d'alimentation de Saint-Julien à Saint-Barnabé.

Une heure plus tard, la police est sur place. Crime ? Suicide ?

Un médecin qui se penche sur le maigre cadavre relève la tête pour dire d'un ton grave :

— C'est un crime...  
\*\*

L'après-midi du même jour, M. Vacquier, le commissaire de police du XXI<sup>e</sup> arrondissement, voyait pénétrer dans son bureau un homme de pauvre condition.

— Voilà, m'sieur le Commissaire, j'ai vu, c'est pour une disparition... Oui, comme ça, que je vivais depuis trois ans avec une femme, Suzanne Férand qu'elle s'appelait, quoi on était en ménage et alors elle a disparu. J'ai pas revue depuis dimanche soir. Il était un peu plus de minuit quand elle me quitta pour aller à Saint-Barnabé qu'elle a dit, avec un type que je connaissais pas. Comme je l'ai pas revue, je me demandais 'il lui serait pas arrivé un malheur.

Au nom de Saint-Barnabé, le commissaire tendit une oreille très intéressée.

— Et vous ne savez rien d'autre ? de-manda-t-il.

— Si... voilà. Comme j'avais de drôles de pressentiments, je me suis rendu à tout hasard à Saint-Barnabé. Là, j'ai questionné des gens, et j'ai bien vu qu'elle a passé la nuit avec l'inconnu dans une maison de la traverse du Diable... Le type ? Je ne me souviens plus de son nom. Moi, je suis camionneur. J'm'appelle Victor Clairmont, j'habite 6, rue Halle-Delacroix.

Le commissaire fit prendre note de la déclaration et prévint l'homme qu'il avait probablement trouvé Suzanne-Olga Férand.

— Elle est morte noyée !...

Clairmont resta un instant interdit et toute sa peine se résuma en un geste lent des bras qui voulait dire : évidemment... évidemment, il n'y a rien à faire. J'm'attendais bien à une nouvelle de ce genre.

Sans réagir, il suivit des inspecteurs à la morgue.

Dans un coin, il y avait un corps. Un agent découvrit le visage de la morte.

— Regardez...

Il regarda avec ses pauvres yeux d'homme qui avait quand même eu de la joie avec ce corps de fille de la rue.

Il baissa les yeux.

— C'est ça... c'est elle, fit-il.

Et instinctivement, il fut bien satisfait de se retrouver une seconde après dehors, au grand air, où il respira un grand coup.

\*\*

Valentino Blengino était un drôle d'homme. Une manière d'ours hirsute, farouche. Un être mal équilibré comme il nous en vient parfois des vallées du Piémont.

Après treize ans de séjour en France, il ne connaissait encore que les rudiments de notre langue. Rudiments qu'il zézayait maladroitement encore.

Une bête ! Une machine ! Un reclus ! Pas d'amis. Du travail, ce qu'il faut pour vivre. De bien curieuses habitudes, quelque chose comme des mœurs de sauvage.

Bâti solidement avec beaucoup d'os et pas beaucoup de chair, sa tête, rien que sa tête était déjà le roman de toute une existence terre à terre. Des yeux méchants, durs, des mâchoires bien carrées, une tignasse d'homme des bois et là-dessus, pour relever le tout d'une note barbare, une large, épaisse, broussailleuse moustache brune.

Tel était Valentino, le rustre au nom d'amant romantique.

Il avait échoué à Marseille, comme tant d'autres. Comme beaucoup de drôles de gars. Comme les insectes qui viennent toujours là où il y a un beau fruit mûr qui dore au soleil.

Lui, ce n'était point les bars aux arrières-boutiques mystérieuses, les comptoirs du vieux port, les ruelles de derrière la mairie qui le tentaient. Il avait gardé un rien d'attachement à la terre. De cette terre si difficile qui ne nourrit point tous les enfants du Piémont.

Alors, Valentino loua dans cette banlieue marseillaise qui se perd, vers la campagne aux oliviers trop gris, en maisons blanches et ruelles poudreuses, une bizarre bicoque faite de brique et de bras. Finalement, au milieu du petit terrain qu'il comptait cultiver, il y avait beaucoup plus une remise et un hangard qu'une demeure habitable.

Cette curieuse « habitation » était sise traverse du Diable à Saint-Barnabé et portait le joli nom de : « La Lumière ».

Ce n'était point une « Lumière » très recherchée.

Les voisins la voyaient même d'un mauvais œil, cette « lumière »-là.

Ce n'est point qu'au pays de la bouillabaisse et avec l'accent on ait tendance à dramatiser, mais il y a des limites.

A Marseille, on est gai, on est « causant », on a des amis, on boit le pastis, et lorsqu'on travaille son jardin, ce n'est point une raison pour mener la vie d'un cloître.

Aux cafés des alentours, les jours de grande bonne humeur, on risquait bien quelques plaisanteries à cause que le Valentino qu'on voyait toujours tout seul paraissait quelquefois au marché avec une cariole toute branlante, toute cahotante, toute squelettique, traînée par un cheval — si on pouvait appeler ça un cheval ! — plus branlant, plus cahotant, plus squelettique encore.

Et le Valentino — Don Quichotte et son canasson-rossinante, — ça méritait bien une blague, une allusion mais pas plus, parce que vraiment le locataire de la « Lumière » à la traverse du Diable avait, en dehors de ce côté plaisant, une vie par trop mystérieuse, et rien qu'à y penser, ça faisait froid dans le dos.

La nuit, la nuit surtout, la villa entourée de son jardinnet pelé et tondue avait de ces airs de crime qu'il n'y avait qu'à s'en retourner de ce vilain lieu, d'autant que tout près il y avait le glouglou continu et subitement devenu sinistre des eaux du canal de Saint-Julien entre ses deux rives de béton.

On disait des choses.

On disait que Valentino couchait dans sa grange avec son cheval et sa charrette.

On disait que dans sa paille de foin il y avait quelques beaux billets... pas des petits.

Quant à lui, Valentino, il s'en moquait pas mal de tous ces racontars. Il menait son existence comme il l'entendait avec son horizon bouché, ses mœurs de cerf, ses habitudes de solitaire perdu dans l'océan des hommes.

Se passait-il quelque chose dans son crâne ? Ou mangeait-il, buvait-il, dormait-il, pêchait-il au rythme lent de ses besoins et de ses instincts ? Il ne saura vraisemblablement jamais nous le dire.

Un homme comme ça, c'est un mystère pour les autres hommes, et pour expliquer soi-même son secret, on l'accable d'épithètes, on lui décerne tout un tas de défauts et de vagues qualités terriennes.

Mais on a beau parler, sait-on jamais si un chien est bête ou intelligent.

Ne cherchons donc pas à analyser quel était l'obscur désir spirituel ou uniquement charnel qui un jour rapprocha Valentino de Paula.

Paula, la fille soumise, n'avait pas à se refuser au rustre de Saint-Barnabé.

Lui en prit pour son argent. Mais après ? Après son départ à elle... alors qu'il restait seul avec sa grosse idiote de caboche, que se passa-t-il ?

Une femme ! Elle était la femme ! En dehors des sens, en dehors des plaisirs, en dehors de tout ! Elle avait le parfum qui lui manquait. Elle lui avait offert un sourire qui lui manquait...

Sans trop savoir, confusément, il gardait d'elle un autre souvenir que celui d'une chair qui s'était laissée pétrir par ses grosses mains.

Elle avait fait naître en lui l'envie et l'envie d'elle, ce qui était beaucoup plus grave.

M. JEAN CHIAPPE « PÈRE NOËL »



Le 27 décembre, le préfet de police, M<sup>me</sup> Jean Chiappe, et M. Guichard ont distribué des jouets aux enfants des agents de police et des pompiers au cours d'une matinée organisée au cirque Médrano. (R.)

« Paula ! » Ce nom dansait dans sa tête tandis qu'il dormait dans son foin, sous le hangard.

Elle lui avait dit machinalement : — Chéri... si t'as encore besoin d'une femme, pense à moi...

La phrase commerciale, là, prenait tant son sens de phrase d'amour à force de la rabacher et à force de ne jamais en avoir entendu d'autres.

Alors, lui, la brute, inconsciemment, chercha à satisfaire et son corps et son esprit, et pendant trois ans chaque fois qu'il voulait du plaisir, il allait à elle.

Il savait la retrouver. Elle, elle avait un client.

Lui, il donnait des sous, avant ou après, mais vite n'y pensait plus.

Il aurait pu aller avec d'autres femmes, mais il n'allait qu'à elle !...

Et il y a trois mois de cela, il est encore allé la chercher, là-bas dans la grande ville pleine de lumières, de mâles et de filles et il l'a ramenée dans sa tanière.

Tous les deux tous seuls ! Un peu de rêve.

Et Valentino la brute s'attendrissait, alors que la prostituée affinée, rompue aux vices, doucement, doucement, caressant d'une main l'homme, de l'autre fouillait la paille.

Ses doigts sentirent les billets. Après le départ, lorsqu'il se retrouva seul, il découvrit le vol... elle avait tout pris.

Pendant quatre mois ce fut le martyre ! Lui qui n'était pas habitué à aller aux fins fonds des choses, il crut qu'il n'y avait que l'argent qu'il regrettait... mais il regrettait aussi ce qui avait été pour lui un idéal.

Le dépit, la rancœur, le fiel s'entassaient en lui avec autant de force qu'un désir tous les jours plus ardent... un désir tel qu'il fit naître l'oubli et le pardon...

Et c'est bien cela qui fit que le dimanche soir Valentino alla quêrer par les rues de la ville sa « Paula »... s'il avait été poussé par un autre sentiment, celui de la vengeance, il y serait allé bien avant, il n'aurait pas attendu quatre mois.

L'homme est revenu ce même soir avec sa maîtresse.

Il est revenu à la « Lumière » comme autrefois ! Comme autrefois !

Il a même fait les frais d'un taxi... Et il sent sa chaleur, et il sent ses baisers, et il sent qu'il est heureux !

Valentino la brute est bien doux alors. Des minutes qui sont des heures pour un homme passent alors...

Il n'y a pas de crime dans l'air. Il veut fêter sa joie, son triomphe ! Tous deux boivent une bouteille, puis deux...

Maintenant ils s'aiment et dans un instant il sera satisfait, repu...

Et c'est à ce vilain moment, après le bon, qu'elle réclame sa paye...

Il n'en faut pas plus. Encore un verre. Encore une demande d'argent de sa part à elle et s'en est assez pour que lui, qui n'est plus tiraillé par le désir, sente revenir à son cerveau toute la haine d'avant.

C'est comme une bouffée de chaleur. Il est fou. Il en a assez, il devine qu'il n'est qu'un client.

Elle répond... Tout à l'heure, devant le canal, excédé, il lui assénera un coup de poing. Elle tombera et se blessera au front.

Du sang... De plus, en plein jour, il prendra dans ses bras le corps inerte et hop, d'un effort, il la jetera dans l'eau, la garce !

Et, la tête chavirée, les épaules lourdes, machinalement, il ira s'étendre sur sa paille et ne la quittera pas jusqu'au samedi, jour de son arrestation.

\*\*

Valentino a été arrêté. Il a avoué. Il a avoué le vol, il a avoué la demi-ivresse du soir du crime, il a avoué le meurtre... mais il n'a pas dit le reste... le reste qui explique tout, c'est pour cela qu'on ne l'a pas tout à fait cru. Il n'a pas dit le reste parce qu'il ne se connaît pas lui-même.

Quand il eut fini de parler, on lui posa la question fatidique :

— Avez-vous des regrets ?

— Non ! J'ai tué ma voleuse ! qu'il répondit.

Ceux qui écoutaient eurent un vilain sourire : « même pas un regret... quel dégénérateur... » voilà ce que ceux-là pensèrent.

J'ai tué ma voleuse... Valentino n'avait pas été dépouillé que de son argent, Paula, la voleuse, lui avait volé autre chose d'aussi précieux... un rien... un impondérable... la confiance, l'espoir... enfin tout ce qui avait pu naître d'immatériel dans le cerveau de la bête.

Et Valentino avait fait sa justice à lui, d'homme de la nature. Il avait tué sa voleuse !...

PHILIPPE ARTOIS.

## A LA RECHERCHE DU COUPABLE



Voici les frères et le père de Harry Pritchard qui aidèrent la police à retrouver l'assassin de sa femme, un nommé Jack Wisdow, âgé de vingt-six ans. Le meurtrier reconnu les faits en présence des policiers amateurs. (E. P.)



# On accuse, on plaide, on juge...

## Essayons... avant.

M. B..., qui comptait cinquante-deux automnes, et M<sup>lle</sup> Suzanne L..., qui n'avait vu que vingt-deux printemps passer sur sa tête blonde, étaient fiancés.

Cadeaux, baisers, promesses d'amour éternel, toute la lyre... la future épouse nageait en plein bonheur lorsqu'un soir, M. B..., sans ambages, lui tint à peu près ce discours :

— Vous êtes jeune, charmante, gracieuse, fort bien, mais, moi, je suis un homme d'expérience qui approuve fort les théories de certains écrivains préconisant... l'essai. Je veux essayer... avant !

La jeune fille, indignée, refusa... tout fut coupé.

Ce fiancé imprévu eut alors une idée originale : il assigna M<sup>lle</sup> L... en vol... bien entendu, elle fut acquittée, pouvant sans difficulté prouver que les menus objets que son fiancé lui avait offerts n'avaient pas été volés par elle.

Puis, prenant à son tour l'offensive, la jeune Suzanne assigne son ex-futur époux à cinquante mille francs de dommages-intérêts, pour rupture de promesse de mariage, et à dix mille francs, pour diffamation. M. B... exposera-t-il ses théories au tribunal qui, prochainement, examinera ce différend sentimental et financier ?

## Les ondes du magnétiseur Eynard.

Certains hommes ont-ils vraiment la possibilité d'attirer, par leurs ondes magnétiques, l'heur ou le malheur sur la tête des pauvres humains ? Ce guérisseur Eynard, ainsi l'appelle la rumeur publique nantaise, est-il de ceux-là ?

L'an dernier, un syndicat de médecins de la Loire-Inférieure le poursuivit pour exercice illégal de la médecine... aussitôt un mal étrange s'abattit sur les esculapes en émoi : ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés pourtant, l'un périt de congestion, un autre d'accident, une main implacable, mais sûre, abattait un médecin par quinzaine.

Le tribunal, néanmoins, condamna Eynard à l'amende, il interjeta appel de ce jugement et l'affaire vint devant la cour de Rennes, où le magnétiseur, plein de foi, se présenta, assisté de M<sup>e</sup> Théodore Valensi, le conseiller rapporteur ne crut pas devoir cacher le sentiment hostile qu'il portait au prévenu... L'interrogatoire eut lieu, la

plaidoirie prononcée et l'arrêt allait être rendu lorsque le conseiller rapporteur mourut subitement.

Voilà qui confirme singulièrement l'effet des ondes salvatrices ou maléfiques du guérisseur, qui, bientôt, comparaitra encore devant la cour de Rennes où le procès devra être recommencé, en raison de la mort du conseiller rapporteur.

Ajoutons que le magnétiseur Eynard a offert aux Soviets d'arrêter par ses ondes la décomposition du cadavre de Lénine, dont la putréfaction est très avancée, malgré les précautions médicales prises lors de l'embaumement du fameux homme politique russe.

Le guérisseur partira-t-il en U. R. S. S., apposer ses mains sur le cercueil de Lénine ?

## Pour avoir la princesse.

M<sup>me</sup> Baldi est une damemère qui exerce la recommandable profession de... mettons d'intermédiaire entre personnes d'un sexe différent : elle fournit aux hommes l'âme sœur d'un instant et *vice versa*... ajoutons, à sa décharge, qu'elle se refuse énergiquement à favoriser les voyages à Sodome ou les excursions à Lesbos.

Or donc, une princesse plus ou moins russe la chargea de lui découvrir un séduisant jeune homme capable de charmer ses jours... et toutes ses nuits.

Le dit jeune homme se présenta à la dame Baldi sous la forme d'un valet de chambre du quartier qui, las de « servir », voulait « vivre sa vie ».

— Mon ami, lui dit la dame, vous êtes jeune, vous êtes beau... quand un homme a ces qualités, il ne travaille pas : il trouve une femme riche — légitime ou non — qui ne demande qu'à lui fournir les subsides nécessaires : j'ai votre affaire !

« L'affaire », expliqua-t-elle, est une adorable princesse qui sera rapidement éprise de vous... de votre côté, vous ne vous ennuierez pas car, je vous le répète, elle est exquise et, ce qui ne gêne rien, généreuse... elle sait que tout se paie... »

Même les faveurs d'un homme !

— Elle vous donnera cinq mille francs par mois !

Cinq mille francs par mois pour se laisser aimer par une jolie femme, quelle aubaine !

— Mais, continua l'entremetteuse, car il y a un mais, la princesse a une petite faiblesse : aristocrate, elle ne prise que les aristocrates et n'entendrait pas se donner à un roturier...

— Que faire ? interrogea le valet de chambre, en passe de devenir un m...onsieur entrevenu, que faire ?

— Devenir noble à votre tour !

— Noble ! moi, comment cela ?

Et la digne M<sup>me</sup> Baldi d'expliquer qu'elle possédait dans ses relations — multiples et variées — un certain personnage qui, moyennant cinq mille francs, lui céderait volontiers son titre de comte de Joyeuse.

Le naïf Cerli — c'est le nom du valet de chambre — devint donc comte de par la grâce de M<sup>me</sup> Baldi et d'un sien ami et il attendit la princesse.

Hélas, celle-ci était exigeante, un titre de comte ne lui paraissait pas suffisant pour l'homme de ses nuits, il lui fallait un marquis :

— Qu'à cela ne tienne, déclara M<sup>me</sup> Baldi, vous serez marquis !

Et pour quinze mille francs, le démocratique valet de chambre devint marquis de Jouvencel, puis il attendit toujours... la princesse n'arrivait pas, mais pour le malheur de l'entremetteuse, Cerli, alias comte de Joyeuse, alias marquis de Jouvencel, connaissait un inspecteur de la sûreté à qui il conta son histoire.

Résultat : M<sup>me</sup> Baldi fut poursuivie pour escroquerie et se présentait de ce chef, l'autre jour, devant la 12<sup>e</sup> chambre correctionnelle :

— J'aime, expliqua-t-elle sur le mode attendri, rendre les gens heureux : j'espérais que ce beau garçon plairait à cette jolie femme qu'est la princesse...

« Le beau garçon », se rengorgeant dans son haut col, insigne de sa profession de maître d'hôtel-valet de chambre, relata en un sabir franco-russe sa pittoresque aventure :

— J'aimais déjà la princesse, dit-il, sans la connaître.

— D'autant plus qu'elle devait rémunérer grassement votre amour, remarqua le président.

Et le plaignant d'avoir ce mot exquis : — C'est la crise, il faut faire argent de tout.

« Tout » en l'occurrence est imprévu.

Le pseudo-marquis de Jouvencel donne lecture au tribunal des lettres qu'il adressa à sa future dulcinée et dont il garda des copies, pour la grande joie des auditeurs de la douzième chambre correctionnelle :

« Ma tigresse parfumée, écrivait-il notamment, quand serez-vous à moi ? Je vous adore sans vous connaître, mon ado-

nable sultane, quand serai-je dans votre lit ? »

Ah qu'en termes galants, ces choses-là sont dites !

Cerli avait même, en vue de la présentation à la princesse, acheté un chapeau haut de forme dans lequel il avait, en lettres dorées, fait graver son titre :

— Ce chapeau n'a servi à rien ! conclut-il piteusement.

— La princesse existait réellement, prétendit M<sup>me</sup> Baldi, seulement, elle a changé d'avis, elle n'a plus voulu voir son amoureux !

Lequel restait tout marri avec ses deux titres de comte, de marquis, son chapeau haut de forme et ses charmes à placer... au plus offrant, ou, plus exactement, à la plus offrante.

— D'ailleurs, conclut la prévenue, je l'ai en partie remboursé !

De fait, l'ex-valet de chambre a récupéré quelques billets, aussi M<sup>me</sup> Baldi, après une amusante plaidoirie de M<sup>e</sup> Raymond Hubert, ne fut-elle condamnée qu'à dix-huit mois de prison avec sursis.

— J'aurais préféré avoir la princesse, soupira Cerli.

Evidemment !

SYLVIA RISSER.

## Chez les Fabricants de faux-papiers

(Suite de la page 5.)

— En effet, répondit le fiancé ; il y a deux ans, mon livret militaire et une carte d'identité m'ont été subtilisés dans le métro.

— Vous avez porté plainte à cette époque ?

— J'en avais l'intention, et puis, comme mon portefeuille ne contenait que cinquante francs, j'ai laissé ça là.

— Et ce fut votre grand tort, moralisa le gendarme en guise de conclusion.

Le mariage interrompu ne fut célébré que trois semaines plus tard, après la rectification des pièces officielles qui avaient confondu un brave garçon et un apache redoutable.

Les personnes qui perdent ou se font voler leurs papiers et qui négligent de le signaler à la police ne se doutent pas des conséquences graves qui peuvent en résulter.

Quant aux photos qui figurent sur les pièces d'identité, inutile de dire que leur substitution n'est qu'un jeu pour un malfaiteur et qu'elles n'offrent aucune garantie pour le titulaire.

A. C.

LISEZ CETTE SEMAINE, ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ,  
**MON CINÉ-ACTUALITÉS**

**MON  
CINÉ**



Sur simple envoi du bulletin ci-contre, dûment rempli, vous recevrez GRATUITEMENT un numéro spécimen de MON CINÉ-ACTUALITÉS. Envoyer ce bulletin à Mon Ciné-Actualités, 43, rue de Dunkerque, Paris (X<sup>e</sup>), sous enveloppe ouverte affranchie à 0 fr. 15.

Le plus ancien journal de cinéma devient le plus moderne

**Mon Ciné-Actualités**

Qui contient : les dernières nouvelles du Cinéma  
les photos de toutes les Actualités  
les articles les meilleurs  
les critiques les plus justes  
les récits des films les plus complets.

ACHETER

**Mon Ciné-Actualités**

c'est acheter une certitude de connaître  
==== les films dignes d'être vus ====

Le premier numéro de MON CINÉ-ACTUALITÉS est en vente partout au

**Prix exceptionnel de 0 fr. 75**

MON CINÉ-ACTUALITÉS, 43, Rue de Dunkerque, PARIS (X<sup>e</sup>)

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Département \_\_\_\_\_



# Demandez pourquoi à votre mari



Un homme peut-il dire à première vue si une peau ravissante et un teint charmant inspirent réellement l'amour dès le premier coup d'œil ? Une femme ne doit pas risquer de compromettre sa chance de faire un beau mariage, alors qu'elle peut si rapidement et si facilement doubler la beauté de sa peau et de son teint avec la nouvelle Crème Tokalon, Couleur Blanche, (non-grasse). Elle contient, maintenant, de la crème fraîche et de l'huile d'olive prégérées. Son action nutritive, blanchissante et astringente, resserre les pores dilatés, supprime les points noirs et les rides de fatigue. En 3 jours, elle pare la peau d'une beauté nouvelle et indescriptible. Essayez cette nouvelle Crème Tokalon et observez les résultats dans votre cas particulier. Rien n'émeut autant le cœur d'un homme qu'un teint clair et velouté comme un pétale de rose.

**GRATUIT.** — Par suite d'arrangement spécial avec les préparateurs, toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un nouveau Coffret de Beauté de Luxe contenant les produits suivants : Un tube de Crème Tokalon, Biocel, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher ; un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche (non grasse) pour le jour ; une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème (indiquer la nuance désirée), ainsi que des échantillons des quatre nuances de poudre en vogue. Envoyez trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 149 A, rue Auber, 7, Paris.

**SOIGNEZ CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES,  
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL  
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES  
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE,  
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE  
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr  
**SERUMS - VACCINS NOUVEAUX**  
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9<sup>e</sup>  
Angle Chaussée d'Antin



## LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ  
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM  
ILLUSTRÉ (le plus important du  
monde), 1200 grav. comiques Farces  
et Attrapes déopilantes, Chansons et Monol.  
Présidiation, LITRÉS gais et vifs,  
Danse, Hypnotisme, Haute Magie, etc.  
Envoi contre 2 frs en timbres. — S. cité  
RECORDURIRE, 9, Bd St-Martin, PARIS-9<sup>e</sup>  
Demandez le nouvel album n° 18.

**RÈGLES** douloureuses,  
irrégulières, -  
normalisées par la **FANORINE**  
CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris Le II. 8.50, 1<sup>er</sup> 9



## ACCORDEONS

**F. DEDENIS**  
**BRIVE (Corrèze)**  
Catalogue en couleurs  
sur demande  
**RÉPARATIONS**

## DÉTATOUAGE

PRODUITS — MÉTHODE DIOU  
DIOU, 17, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris



## ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VERIFIÉS, CONTROLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et leurs qualités d'ABSURITÉ.

N° 100	«Ivoire»	Soie blanche fine.	La dz.	10.
N° 100 bis	«Réservoir Ivoire»			11.
N° 101	«Velouté»	Soie rose ext. fine.		12.
N° 101 bis	«Réservoir velouté»			13.
N° 102	«Naturel»	Soie brune aurline.		14.
N° 102 bis	«Réservoir naturel»			15.
N° 103	«Cristallin»	Soie blonde super.		16.
N° 103 bis	«Réservoir cristallin»			17.
N° 104	«Pelure»	Soie peau ext. super.		18.
N° 104 bis	«Réservoir pelure»			19.
N° 114	«Latex»	Soie lactée invisible.		22.
N° 105	«Renforcé»	Lavable extra.		20.
N° 106	«Soie chair»	Lavable supérieur.		25.
N° 106 bis	«Supersoir»	Lavable extra-supér.		40.
N° 107	«Épais»	Lavable d'usage.		65.
N° 108	«Crocodylle»	Spécial américaine.		30.
N° 109	«Boudruche»	extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.		
N° 110	«Beuf américain»	Modèle très court.		6.
N° 111	«Collection»	Mod. variés supér.		25.
N° 112	«Echantillons»	Mod. variés extras.		15.
N° 113	«Assortiment Black Cat»	23 mod. différents.		50.
N° 120	«Le Vérifier»	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.		8.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 «LATEX», nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable.

CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs. Contre remboursement (adressé étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

**MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE**  
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9<sup>e</sup>)  
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.  
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. — *Même maison, mêmes articles :*  
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9<sup>e</sup> (G<sup>o</sup> Boulevards)

# TRIBUNAUX COMIQUES

## La noce en folie.

— Pour ne pas changer les habitudes, on a marié notre fils à Bougival. Nous, on a été mariés à Bougival son père et moi, et nos parents également.

Le président remercie ironiquement le témoin de cette indication, reconnaît l'esprit de famille qui s'en dégage, mais constate que tout cela est en dehors de la question.

— C'est pour vous dire, poursuit le témoin, qu'on n'était pas allé exprès à Bougival pour se f... une peignée.

Car il s'agit en effet d'une peignée au cours de laquelle trois personnes furent si peu éclaboussées qu'on dut les conduire en hâte à l'hôpital.

— Et c'est pas le plus grave, reprend le témoin, qui est une grosse dame fort importante. Le plus grave, c'est qu'un des blessés était le marié. Et voilà que son mariage est manqué.

— Manqué ? étonne le président. Mais le conjoint blessé a pu regagner son domicile le surlendemain du drame.

— Oui, mais pour trouver la place prise. Et la grosse dame d'expliquer que, pour se consoler, la mariée était allée passer la nuit avec le garçon d'honneur.

— Simplement ?

— Mais c'est pour ça qu'on s'a cogné.

— Pour ça quoi ?

— Pour l'affaire que Jules, le garçon

d'honneur, avait été autrefois l'amant de ma bru.

— La jalousie l'a poussé ?...

— La jalousie ? Pensez-vous. Il n'y pensait plus à ma bru. Il avait même dit à mon fils : « Je m'en moque bien mal que tu épouses Mélanie ». Preuve qu'il n'en voulait plus, c'est qu'il avait accepté de venir à la noce comme garçon d'honneur.

« Comme garçon d'honneur... » C'est un succès et la salle est en joie aussi bien du côté tribunal que du côté public.

— Dans ce cas, demande le président, dites-moi ce qui a provoqué le pugilat.

— Le manque de délicatesse de Jules. Il a dit tout haut en pleine église : « Je ne comprends pas qu'on se marie en blanc quand on a déjà joué au *marida*. Sur quoi mon fils, qui n'aime tout de même pas qu'on lui fasse des avances dans un lieu sacré, a pris ça pour lui comme de juste et a répondu à Jules qu'il allait lui montrer la souplesse de son « uskide ».

— De son quoi ?

— C'est un genre de semelle qu'on appelle comme ça. Tout de même mon fils, qui a fait sa première communion et qui ne bouffe pas du curé un jour de noces, n'a pas voulu corriger Jules dans l'église. Il a attendu qu'on soit à table et il lui a servi ça entre la poire et le fromage.

— Oui, il lui a envoyé une bouteille à la tête, dit le président. C'est tout à fait charmant.

— Monsieur le Juge, elle était vide ! Comme on rit pendant un bon moment, la grosse dame a cette trouvaille :

— Une mère a tout de même bien le droit de défendre son fils.

Toujours est-il que Jules a riposté d'un coup de siphon qui a ouvert le front du nouveau marié.

— On se serait bien arrangé de cette petite discussion, explique la grosse dame, mais voilà-t-y pas que le malheur s'est mis contre nous et qu'une carafe, qui n'était pas du tout destinée au patron

du restaurant, est allée frapper le traiteur derrière l'oreille. Oh ! ça ne lui a pas fait grand mal, mais comme c'est un sanguin, son sang pissait à flots, ce qui n'empêchait pas le bonhomme de gazer comme trente-six ans.

Le traiteur si maltraité réclame des dommages-intérêts qui sont accordés en partie.

Quelques semaines de prison avec sursis sont en outre infligées à Jules, qui, comme l'a très justement fait remarquer la grosse dame : « a commencé à faire l'idiot ».

Ledit Jules a une consolation : il quitte le tribunal ayant à son bras son ancienne maîtresse qui, influencée parce qu'il avait été le plus fort, lui a rendu toute son affection.

La grosse dame a malheureusement l'idée de terminer l'affaire en cinéma. Elle prend son fils, un épais quadragénaire, par le bras et lance :

— Comme ça, je garde mon enfant !

Le vieil enfant se dégage et riposte :

— Oh ! non, tu ne vas pas nous faire... suer, la vieille, avec tes manières.

Et encore si ce charmant enfant avait dit : suer !

**Le procès du père La Colique.**

L'homme dont on fait le procès ici est un quinquagénaire timide et doux.

Sa faute ? Boulanger-pâtissier dans un quartier ouvrier, il avait confectionné des Saint-Honoré qui firent des victimes.

Il en vendit peu et le lendemain les céda au rabais.

Trente-deux clients furent pris de violentes douleurs intestinales après avoir absorbé ces gâteaux.

— J'étais pas dedans ! grogne le pâtissier.

— C'était le tort que vous aviez, plaignante l'avocat de la partie civile.

— Vous savez, fait paternellement le président, qu'il faut se méfier des gâteaux qui ont perdu leur fraîcheur, surtout quand il s'agit du Saint-Honoré.

— J'suis pas méfiant... Et puis, c'est la faute à l'orage.

— Justement, puisqu'il y avait eu un orage dans la nuit, il eût été prudent de jeter ces gâteaux.

— J'en avais déjà vendu des comme ça qui n'avaient rien fait. Pour moi, c'est pas l'orage... C'est mon employée. Oui, elle avait... elle était... et ça fait tourner les crèmes. Vous n'avez qu'à voir. Les grands confiseurs des quartiers riches n'ont que des employés du sexe masculin. Pour moi, ils sont trop chers.

Le pâtissier qui craint une amende sévère propose :

— Je veux bien indemniser mes clients.

— De quelle façon ?

— Je leur vendrai des Saint-Honoré dont je serai sûr.

— Et vous appelez ça une indemnité ?

— Et si c'était pas les Saint-Honoré. J'ai demandé un expert. Je ne l'ai pas eu... Quelques fois que ce serait une mauvaise grippe ou simplement le choléra.

— Simplement ?

L'avocat du pâtissier constate en effet que les rapports des médecins qui ont soigné les malades varient quant aux effets constatés.

L'affaire est alors renvoyée à quinzaine pour un supplément d'enquête.

— Encore attendre ! proteste le pâtissier... Je voudrais tout de même bien être réhabilité si possible, vu que c'est sûrement pas mes gâteaux qui ont fait le ravage... Personne ne m'achète plus de pâtisseries depuis cette méchante histoire et les gosses du quartier passent leur temps à se planter devant ma boutique et à m'appeler le père La Colique !

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.





On a reconstitué le crime de Nicolas Kalman, l'égorgeur de Bressolles. On voit ici l'assassin (à droite), accompagné des enquêteurs, suivant le chemin qu'il parcourut en traînant sa victime. (F. P.)



La fameuse artiste de l'écran Mae West, vedette de Je ne suis pas un Ange, film projeté en ce moment à Paris, a témoigné à Los Angeles contre le voleur E. H. Friedman, dont elle fut victime récemment. (I. N. P.)



Le nommé Sauntiers a voulu imiter Cornebois en présentant un billet gagnant d'un million à la Loterie Nationale, qui avait déjà été touché la veille. Il fut immédiatement arrêté au pavillon de Flore. (F. P.)



Le procès des incendiaires du Reichstag s'est terminé à Leipzig par l'acquiescement de tous les inculpés, sauf Van der Lubbe, qui a été condamné à mort. Voici, de gauche à droite: Torgler et Van der Lubbe écoutant le réquisitoire de l'avocat général. A droite: le président de la Cour. (F. P.)



L'affaire des huiles à laquelle sont mêlés de hauts fonctionnaires de la police bruxelloise prend chaque jour plus d'ampleur. Voici la façade du garage Pauwels avec la publicité pour la marque d'huile que les officiers de police vendaient illicitement. (F.)



M. Benon, juge d'instruction, a commencé l'examen du dossier des espions récemment arrêtés et a procédé à quelques interrogatoires. Voici, de gauche à droite: Marie-Madeleine Mermel, l'institutrice de Saint-Ouen, arrivant au palais en compagnie de son défenseur, M<sup>e</sup> René



Fleuriot. Le professeur Martin, encadré d'inspecteurs essaie de dissimuler son visage en sortant de chez le juge. Lydia Sthal attendant d'être introduite dans le cabinet du magistrat. (F. P.)

